



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3763 du Vendredi 2 Février 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Interview du ministre  
Jean-Claude Gakosso**

Congo: Une diplomatie de proximité



Le chef du département des Affaires étrangères (P.3)

**AMIS LECTEURS,**

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 6 Février 2018, Saint-Jean Paul II de Banga (Diocèse de Pointe-Noire)

La Rédaction.

Editorial

**Diplomaties**

**Session annuelle du Conseil permanent des évêques de l'ACERAC**

Construire des communautés qui soient sel de la terre et lumière du monde



Les membres du Conseil permanent de l'ACERAC (P.9)

**Cas avérés de crimes économiques et de corruption au Congo**

Le président de l'Assemblée nationale ordonne l'ouverture d'enquêtes parlementaires

(P.4)

**Anthony Ohemeng-Boamah, Coordonnateur-Résident de l'ONU**

«Concrétiser les paroles du Président pour que le pays ne retombe plus dans les travers»



(P.5)



**HILARY HOTEL**  
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

# CAHIER DES CHARGES

**Désignation du poste: Responsable de Département Analyse et Evaluation des Crédits**

**Nombre de postes: 1**

**Lieu d'affectation: Brazzaville**

## Mission

- \* Effectuer le contrôle de premier et second niveau de l'analyse des dossiers de Crédits;
  - \* Assurer le contrôle et la conformité des données de crédits avant leur intégration dans le système d'Information;
  - \* Gérer l'administration des dossiers et le management de son équipe.
- Profil de poste (Expérience, formation, diplôme)
- \* Formation universitaire en Finance (BAC+5);
  - \* Avoir une expérience de 5 ans minimum à un poste de responsabilité similaire.

## Compétences techniques

- \* Etre capable d'évaluer les demandes de Crédit reçues par la banque selon la politique définie par la Direction Générale;
- \* Etre capable d'évaluer les dossiers de crédit étudiés par les analystes financiers;
- \* Avoir la maîtrise de l'analyse financière.

## Tâches liées au poste

- \* Assister les conseillers clientèle dans l'analyse des dossiers de crédit;
- \* Organiser la tenue des comités de crédits;
- \* Vérifier tous les supports de crédits avant leur intégration;
- \* Assurer l'organisation du travail de son équipe et lui fixer des objectifs;
- \* Effectuer le reporting sur l'ensemble des activités de son département;
- \* Contrôler la complétude et la conformité aux normes réglementaires

des dossiers de crédits avant leur présentation en comité de crédit ;  
\* Assurer la bonne tenue et la mise à jour des dossiers physiques de crédit, ainsi que des différents systèmes et procédures d'information du suivi administratif des dossiers de crédit.

- \* Assurer le contrôle de premier niveau;

## Compétences transversales ou comportementales

- \* Capacités d'analyse et de synthèse;
- \* Autonomie et rigueur.

Position hiérarchique

- \* Rend compte à son Directeur

Relation fonctionnelle

- \* Toutes les Directions

Autorité/pouvoir de décision

- \* Dans le cadre des responsabilités fixées, prendre les décisions opérationnelles nécessaires à la réalisation des objectifs.

## Sécurité

- \* Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur;
- \* Maîtriser les risques liés au métier.

Composition du dossier: CV, lettre de motivation, diplôme

- \* Si vous correspondez au profil, envoyez votre dossier à l'adresse suivante:

frecreutement2018@gmail.fr

**La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 10 Février 2018**

## ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15  
e-mail: etudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

### LA SOCIETE «WAGUE & FRERES» S.A.R.L.

#### SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs C.F.A: UN MILLION(1.000.000)  
Siège social: 34,rue de MAVINGA, quartier Jane VIALLE, proche du Marché central  
Arrondissement N°1 E.P. LUMUMBA, Boîte postale: 2236  
à Pointe-Noire, République du Congo  
R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M. CG/PNR/10B1482

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution de la société «WAGUE & FRERES» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du six décembre deux mil dix-sept, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du six décembre deux mil dix-sept, il a été procédé, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales:

1°- A la dissolution de la Société à Responsabilité Limitée, ci-dessus dénommée «WAGUE & FRERES», au capital social de Francs CFA: UN MILLION (1.000.000) et immatriculée au

Registre de commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro R.C.C.M. CG/PNR/10B1482

2°- A la nomination, en qualité de Liquidateur de ladite société, avec les pouvoirs les plus étendus, de Monsieur TCHAMBA Samuel, Expert-comptable demeurant à Pointe-Noire, qui devra dresser, à la fin de sa mission, un rapport explicite de liquidation fourni à tout intéressé.

L'adresse de la liquidation est fixée au siège social et le dépôt des actes de liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour avis,

Le liquidateur.



## SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en:

- 3ème Année Bachelor;
  - Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).
- Diplômes Français

**NB: D ernières inscriptions avant la clôture définitive.**

Tel: 06 638 85 87; 04 43 148 27

E-mails: escicinfo2013@gmail.com /

escicinfo2013@escic-cg.com; Site: www.escic-cg.com

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

### Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

### Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:  
Albert S. MIANZOUKOUTA

### Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

### Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

### Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

### Pointe-Noire:

Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Interview de Son Excellence  
Monsieur le ministre Jean-Claude Gakosso**

# Congo: Une diplomatie de proximité (1)

**A partir de ce numéro, nous entamons une présentation de notre diplomatie. Le Congo est ce que sont ses populations, mais il est aussi ce que sont ses liens avec les autres. La diplomatie, dans ce dernier cas, joue un rôle-clé dans un monde où personne n'est seul et où ce que fait le voisin a forcément des retombées chez soi. On n'est pas isolés, mais qui sont nos amis ? Quels sont nos souhaits ? Comment le Congolais doit-il se sentir face au devoir de solidarité alors qu'il a ses problèmes propres ? Nous avons posé ces questions en trois volets au ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et Congolais de l'étranger, M. Jean-Claude Gakosso. Interview exclusive à suivre.**

*\*Monsieur le ministre, autour du Congo, des situations de crise appellent un regard de compassion: Centrafrique, RD Congo notamment. Le Congo y répond-t-il ?*

**\*\*De longues frontières nous unissent (au lieu de nous séparer) aux pays que vous venez de citer; les populations et les langues sont les mêmes de part et d'autre de ces frontières. Permettez-moi tout simplement de vous rappeler la sagesse des Anciens: «Quand la maison du voisin brûle, il ne faut pas se contenter de regarder les flammes. Il faut promptement apporter de l'eau pour éteindre le feu... avant qu'il n'embrase votre propre maison.»**

S'agissant de la République Centrafricaine, je peux rappeler l'engagement sans faille de Son Excellence Monsieur le Président de la République à trouver une solution à la grave crise dans laquelle ce pays frère avait sombré en 2013.

Le Congo a conduit avec dextérité la médiation internationale dans cette crise. Un travail de Sisyphe qui a finalement abouti à la tenue des élections Présidentielle et législatives. Le retour à un ordre constitutionnel normal a été unanimement salué par la Communauté internationale. Aujourd'hui, hélas, de nouveaux dangers sont apparus, qui menacent la paix encore si fragile en Centrafrique.

La République du Congo demeure aux côtés de ce pays frère par sa présence dans le Panel des Facilitateurs, institué dans le cadre de l'Initiative Africaine pour la paix en RCA.

La situation en RDC nous préoccupe au plus haut point. Et pour cause! L'histoire, la géographie, la sociologie, les moeurs, les usages et...d'inextricables liens familiaux, tout ou presque nous lie à ce grand pays qui partage également des frontières avec huit autres pays de notre sous-région. Dans ce pays frère, le consen-

sus politique pour des élections apaisées, programmées pour la fin de cette année, tarde à clairement se dessiner. Notre Président, qui a l'avantage d'une longue expérience politique, qui s'est rodé dans des médiations complexes et qui connaît les acteurs clés du jeu politique en RDC, ne cesse de déployer des efforts pour amener au dépassement la classe politique et la société civile de ce pays. Tout ceci, afin que soit privilégié l'intérêt supérieur de la nation, au-delà des contradictions et rivalités que l'on sait inhérentes au système démocratique. La date des élections cumulées est désormais connue. Nous avons de bonnes raisons de croire que ce pays chemine, à son rythme, vers une issue heureuse à la crise qu'il traverse.

Toujours autour de nous, le Congo se tient aux côtés du Cameroun et du Tchad, ces deux autres pays frères, qui font face aux exactions criminelles du mouvement terroriste Boko-Haram. L'action de la diplomatie congolaise dans le règlement des crises dans la sous-région se trouve amplifiée et encouragée par la confiance de nos partenaires à travers les mandats qui lui sont confiés: la présidence de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), celle du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région, et, il y a 48 heures, l'élection de SEM le Président de la République en tant que 3e Vice-président de l'Union Africaine pour la région Afrique Centrale.

Au niveau ministériel, le Congo assumera, à compter de juin 2018, la Présidence du Comité Consultatif sur les Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC), cette conférence cyclique des



M. Jean-Claude Gakosso

Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale.

**\*Le Congo fait face, lui aussi, à des défis auxquels il faut répondre. Comment la diplomatie concilie-t-elle les difficultés en interne et la solidarité en externe ?**

**\*\*L'action diplomatique n'est pas isolée de l'action gouvernementale en général. Notre pays traverse une passe difficile sur le plan économique et financier. Comme l'ensemble des départements ministériels, le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Étranger fait face à des réajustements rendus nécessaires, notamment à la réduction de son budget pour l'année 2018. Notre budget de fonctionnement a été réduit de 20 %, tandis que l'investissement est réduit de près de 50%. Je voudrais à ce propos faire observer que la réduction des moyens financiers ne date pas d'aujourd'hui. La conjoncture difficile que vit notre pays depuis 2014 ne nous a pas empêchés en 2017 d'obtenir des résultats satisfaisants. Le contexte actuel, évidemment un peu plus difficile qu'il y a 2 ou 3 ans, nous oblige à plus de réalisme et de pragmatisme, à plus d'intelligence et d'ingéniosité, mais également à plus d'abnégation, voire d'esprit de sacrifice.**

**\* La notion de solidarité est éminemment chrétienne: est-elle aussi républicaine à vos yeux ?**

**\*\*Oui, bien sûr, la solidarité est aussi républicaine. L'histoire**

de la Commune de Paris et la tragédie des Communards sont là pour l'attester. Je pourrais même dire que la République a un cœur et une âme. La République fraternelle et universelle est avant tout un espace de solidarité. C'est cela son fondement moral. C'est son idéal.

Plus prosaïquement, dans le domaine qui est le mien, la solidarité s'illustre notamment dans l'accueil des étrangers en situation de détresse.

En 1997, par exemple, notre pays a accueilli environ 12 000 personnes de nationalité rwandaise auxquelles la qualité de réfugiés «prima facie» avait été reconnue. En remontant plus loin dans l'histoire, on peut se souvenir de ces nombreux Angolais et Namibiens qui avaient trouvé refuge dans notre pays pendant que leurs pays subissaient l'oppression coloniale.

La solidarité de la République se manifeste également à l'égard de ceux de nos compatriotes qui ont volontairement choisi une seconde patrie, mais dont le cœur continue de battre pour le Congo. Le Département des Congolais de l'Étranger, mis récemment en place par le Président de la République, a précisément vocation à faire du Ministère des Affaires étrangères la porte d'entrée pour tous ceux parmi eux qui veulent contribuer au processus de développement national ou exercer leurs droits civiques inaliénables tout en résidant à l'étranger.

*(A suivre au prochain numéro: les partenariats)*

## Editorial

### Diplomaties

**P**ar un pur hasard, ce numéro a pu recueillir les matériaux de deux diplomaties qui se côtoient au service des populations. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, présente dans nos colonnes les fondements de la diplomatie du Congo et ses ambitions de solidarité, une valeur chrétienne, avec les situations du monde qui interpellent notre pays. Il se loue de l'action qui se mène et annonce, merci à lui, que le Congo pourrait à terme nouer des relations diplomatiques au niveau d'ambassade avec le Vatican. Parler au monde, se parler, dialoguer : le Pape François ne cesse d'y exhorter, puisqu'un monde qui se parle est par définition un monde qui peut pacifiquement se trouver les moyens de dépasser ses incompréhensions éventuelles. C'est la planète qui y gagne.

L'autre diplomatie est justement celle qui s'occupe de la planète, celle de l'ONU. Le Coordinateur-Résident de l'ONU au Congo, M. Anthony Ohemeng-Boamah nous exprime des convictions humanistes, explique qu'elles sont nécessaires pour garder intacte la capacité à s'émouvoir devant les malheurs de l'autre et à chercher à y remédier. Il s'étonne même qu'on s'étonne de l'optimisme constant qui lui permet de garder foi en l'homme. Ce Ghanéen policé, au français parfait, se confie à nous en page 5 avec une sérénité de sage bonze.

**Ces deux diplomaties ne sont pas croisées :** elles se rejoignent sur un champ de bataille où se tendre la main fait partie de la panoplie des gestes humanitaires qui savent dire l'humain. Elles sont surtout «en service», autre notion que l'Eglise ne cesse de prôner.

**Experte en humanité, l'Eglise est précisément en réunion à Brazzaville. Le Conseil permanent des Evêques d'Afrique Centrale est en session, pour mieux asseoir les voies de l'immanence au service de l'humain. Pas de diplomatie ici, mais l'exploration des voies pour que la Parole de Dieu gagne nos cœurs et nous transforme.**

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)  
Tel : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)  
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

www.gxinternational.net

Parlement

# Isidore Mvouba ordonne l'ouverture d'enquêtes parlementaires sur les cas avérés de crimes économiques et de corruption

**Les deux chambres du Parlement congolais ont procédé le 1er février 2018, au palais du Parlement à Brazzaville, à l'ouverture de leurs 2èmes sessions ordinaires dites administratives, sous les auspices d'Isidore Mvouba et Pierre Ngolo, présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. L'occasion pour Isidore Mvouba d'ordonner l'ouverture des enquêtes parlementaires sur les cas avérés de crimes économiques et de corruption. Le président de la chambre haute est, quant à lui, revenu sur le budget 2018 qui placera le Congo, selon lui, «dans une position favorable à la conclusion d'un accord avec le FMI».**

Dans son allocution, Isidore Mvouba est revenu sur la question de la corruption qui gangrène l'Afrique. «Le Congo est confronté à cette problématique depuis plusieurs années. Il s'agit d'un fléau engendré par la mauvaise gouvernance», a-t-il précisé. Les solutions palliatives mises en œuvre par le Gouvernement se sont toutes avérées inefficaces, à l'instar de la création des organes dédiés à ce problème comme la Commission nationale de la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, le Commissariat national aux comptes, la Cour des comptes, les mécanismes de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale. Isidore Mvouba pense que «le phénomène a gagné en ampleur, avec des effets pervers et néfastes sur les finances publiques. Le Fonds monétaire international a recommandé des actions vigoureuses pour lutter contre la corruption et renforcer la bonne gouvernance». Il a cité les structures nationales et internationales qui ont épinglé notre pays sur la corruption. Il a donné acte à la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude qui a publié récemment un rapport d'enquête qui dénonce la mauvaise gestion des fonds publics dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social. «La Commission a eu le courage de stigmatiser avec force la mauvaise gouvernance au niveau des entreprises stra-

tégiques», a-t-il souligné. Fort de ce rapport d'enquête, Isidore Mvouba a ordonné à la Commission économie, finances et contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale de se pencher sur les cas avérés, «soit pour interpeller les ministres de tutelle, soit pour ouvrir sans délai des enquêtes parlementaires. Le Congo est classé au bas de l'échelle en 2017 en ce qui concerne le marqueur de perception de la corruption de «Transparency International». Notre pays occupe en effet le 159ème rang sur 177 pays, et dans l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique, nous sommes classés 42ème pays», a-t-il rappelé. Le président de l'Assemblée nationale a laissé entendre que le Congo est menacé d'être exclu de nouveau de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Mais la communauté internationale est prête à aider le Congo, a soutenu Isidore Mvouba. «Une telle action pour être menée à bien nécessite des prérequis: une adhésion des acteurs, des populations et des parlementaires à la lutte contre la corruption; un diagnostic informé sur la question, décrivant par le menu le phénomène; un renforcement des capacités des principaux acteurs de la lutte contre la corruption et une mise en place d'une stratégie à court, moyen et long terme de lutte contre la corruption, appuyée par un nouveau plan d'action plus cohérent et plus offensif,



Isidore Mvouba

a-t-il suggéré. Parlant du Pool, Isidore Mvouba a salué l'accalmie qui prévaut actuellement dans ce département meurtri, nonobstant des actes de banditisme résiduels signalés çà et là. Selon lui, seule une solution globale et inclusive est de nature à régler cette question qui touche plusieurs composantes, notamment les ninjas nsiloulous déconnectés et perdus; les populations déboussolées dont la situation mérite, entre autres, une prise en charge psychologique; les jeunes plongés une fois de plus dans les profondeurs abyssales de l'analphabétisme et de l'ignorance; les femmes qui ont été victimes les plus exposées, maintes fois violées et humiliées; le tissu économique du département complètement désarticulé et délabré, au moment où des projets importants et structurants étaient en cours de réalisation. Il a parlé du «cas Ntumi en tant que tel comme un casse-tête chinois. Oui, des questionnements sur les dispositions à prendre pour éviter la récurrence doivent trouver des solutions idoines», a laissé entendre Isidore Mvouba qui s'est interrogé si les crimes de sang devraient restés impunis. «Les ex-combattants doivent-ils regagner leur vivier pour cohabiter avec leurs victimes? Quelle solution adopter?», s'est-il interrogé. «Celles qui relèvent de la justice, ou alors, une solution

de sagesse bantoue du genre lavement des mains, ou celle du genre vérité et réconciliation expérimentée par l'Afrique du Sud? La problématique du Pool ayant dépassé les limites de ce département, c'est à ces questionnements que la nation devra s'inviter pour trouver des réponses adéquates et définitives. L'Assemblée nationale, quant à elle, ne ménagera aucun effort pour accompagner, dans cette tâche multidimensionnelle, le Gouvernement, les organismes internationaux afin de ne plus vivre, pour une troisième fois, cette parenthèse de sang», a-t-il conclu. Le président du Sénat Pierre Ngolo est, quant à lui, revenu le budget 2018. Il a balisé la voie menant à la signature avec le partenaire qu'est le FMI «dont nous avons grand intérêt à ce qu'il nous accompagne dans la gestion de ces temps d'austérité», a-t-il déclaré. Il a invité les sénateurs à se mettre véritablement à leur place afin que leur action soit d'un apport réel dans la conduite de la cité Congo vers la transparence, la bonne gouvernance pour le renforcement de la démocratie. Pour lui, le pays souffle un air de détente et d'espoir consécutif à l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017 dernier à Kinkala.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement**

## Pointe-Noire abritera les festivités du 8 Mars 2018

En rapport avec la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 Mars de chaque année, la ministre de la Promotion de la femme, Inès Néfer Bertille Ingani, a animé le mercredi 31 janvier 2018 à Brazzaville une conférence de presse pour sensibiliser l'opinion nationale. Thème choisi pour cette journée qui sera célébrée cette année à Pointe-Noire: «Implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base». En 2019, Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, abritera la célébration suivante. Les femmes sont appelées à se mobiliser pour la réussite de cet événement

La ministre Inès Néfer Bertille Ingani rappelle que le 8 mars de chaque année, la célébration de la Journée internationale de la femme, «c'est une occasion pour les femmes de toutes les nations de dresser le bilan des progrès réalisés dans la lutte pour la promotion et la défense de leurs droits et libertés. D'appeler à des changements divers, de reconnaître et de rendre hommage aux différents actes de courage et de détermination accomplis par les femmes dans l'histoire de leurs pays et de leurs peuples». Elle a également rappelé qu'en République du Congo, la journée du 8 mars a été célébrée pendant une certaine période de manière tournante dans tous les départements à l'exception du Pool en 2012, suite aux événements du 4 mars. Cette célébration tournante s'est faite à la faveur de la municipalisation accélérée, une politique gouvernementale qui a permis de doter les départements de multiples infrastructures. Pour elle, le thème de cette journée répond bel et bien à l'appel du président de la République, sur l'impérieuse nécessité de l'implication de toutes et de tous dans la diversification de l'économie nationale et dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire des produits de base, afin de réduire l'importation des aliments de première nécessité. D'où le choix porté à la ville océane en jumelage avec le département du Kouilou. «Ça sera sous le haut-patronage du premier ministre et le parrainage de la première Dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso», a-t-elle indiqué.



Inès Néfer Bertille Ingani,

Répondant à la question concernant les activités prévues le 8 mars prochain à Pointe-Noire, Madame la ministre a rappelé, tout simplement, qu'en dehors des activités liées au sport et à la santé, un accent particulier sera mis sur l'implication de la femme pour l'autosuffisance alimentaire.

Pascal AZAD DOKO

### Après la signature des accords de cessez-le-feu de Kinkala

## L'OCDH exige la mise en place d'une commission d'enquête indépendante

**Le Gouvernement congolais et le pasteur Ntumi ont conclu le 23 décembre 2017 un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités pour ramener la paix dans le Pool.**

Une commission ad hoc qui, selon ses initiateurs, constituerait la première étape des négociations vers la mise en œuvre de cet accord, a remis officiellement le lundi 22 janvier ses recommandations au premier ministre Clément Mouamba. Mais ses premières conclusions soulèvent de nombreuses interrogations. Les questions de justice et de

réparation des crimes commis sont considérés ayant été ignorés par les parties prenantes aux négociations. Voilà pourquoi l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) exige la mise en place d'une commission d'enquête internationale. Pour son directeur exécutif, Trésor Chardon Nzila, le contenu de l'accord de Kinkala consacre une impunité totale pour tous ceux qui ont commis des exactions dans le Pool. Sur une radio internationale, Trésor Chardon Nzila a indiqué que l'Observatoire congolais des droits de l'homme était indigné: «Ils parlent de restauration de l'autorité de l'Etat dans le Pool, du processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), mais en

aucun cas, l'accord ne parle de réparation aux victimes, en aucun cas l'accord ne parle de la question de la justice». Pour lui, cet accord est très dangereux. «Les femmes ont été violées, il y a eu des pertes en vies humaines, des actes de torture ont été commis. On parle même de disparitions forcées. Le Pool est un département qui, aujourd'hui, est complètement déstabilisé. On ne peut pas avoir un accord de cette nature», a dit Trésor Chardon Nzila qui demande aux autorités la mise en place d'une commission d'enquête indépendante et l'implication de la communauté internationale pour favoriser la mise en place de cette commission.

KAUD

### IN MEMORIAM

2 février 1998 – 2 février 2018, voici 20 ans que disparaissait M. MOLONGO Joseph «Noko PEYA».

En ce jour de triste anniversaire, les sœurs, neveux, petit-fils et famille, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cette occasion, une messe d'action de grâces sera célébrée, le dimanche 4 février 2018, en l'église Saint Grégoire de Massengo.



**Anthony Ohemeng-Boamah, Coordonnateur-Résident de l'ONU**

«Traduire en actes concrets les paroles du président de la République pour que le pays ne retombe plus dans les travers»

De l'ONU, on peut absolument tout dire, mais que sait-on vraiment de cette organisation mondiale ? Le Congo fait partie des 192 pays membres de l'Organisation des Nations-Unies. Ici, l'organisation mondiale a son visage : c'est M. Anthony Ohemeng-Boamah, son coordonnateur-résident. Il nous a reçus dans ses bureaux pour l'entretien à bâtons rompus que nous vous présentons.

**\*\*Monsieur le Coordonnateur, aux Nations-Unies, quelle est, aujourd'hui en 2018, le retentissement que peuvent avoir nos douleurs et nos petites misères ? On a l'impression que c'est une grande machine...**

\*Le système des Nations-Unies est une organisation des pays membres. Le Congo en fait partie. Généralement, ce que nous faisons est endossé par les pays membres. Notre coopération au Congo comme dans d'autres pays commence par la préparation d'un document qui est une stratégie d'accompagnement de tout le système des Nations-Unies au processus de développement dans le pays. C'est un document si flexible que si en chemin il y a des choses qui requièrent l'attention du système des Nations-Unies, nous pouvons remanier son contenu ou notre accompagnement. C'est ce que nous avons fait en tenant compte de la situation du Congo, par exemple.

Quand vous dites «petites misères», je suppose que vous faites allusion au contexte d'aujourd'hui. Je crois que le problème du Congo est à la fois économique, financier et social. Beaucoup de pays qui dépendent du pétrole ont souffert du retournement des cours du baril sur le marché. Je crois aussi qu'à l'instar du Congo, malgré les difficultés qu'il connaît actuellement, c'est une opportunité de revoir beaucoup de choses que nous faisons dans le domaine économique.

Et, comme le président, dans son discours, parle souvent de la diversification de l'économie, de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, les antivaleurs, c'est une opportunité de concrétiser les paroles du président de la République, de les traduire en actes concrets pour que le pays ne revive plus ces travers. Un pays comme le Congo ne doit pas importer autant de denrées alimentaires. Nous avons un groupe d'agences qui travaillent dans le secteur social, la santé et l'éducation tels que: l'UNESCO, l'OMS, le FNUAP, le PAM. Il y a, aussi des agences comme le PNUD qui émergent dans ce qu'on appelle la bonne gouvernance, qui accompagnent certaines stratégies dans le domaine de l'environnement, comment intégrer les Objectifs de développement durable (ODD) dans les plans nationaux de développement. Un autre axe de notre présence au Congo, c'est d'aider le pays à résoudre le problème du Pool. On a commencé par apporter un appui

humanitaire. Nous avons reçu une demande du Gouvernement pour l'accompagner dans le désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Il y a même une mission des Nations Unies qui est actuellement au Congo. Nous nous réjouissons du fait que les Congolais ont, à partir du 23 décembre dernier, décidé de faire la paix. Nous croyons que la paix dans le Pool va aider le pays. La coupure de rails pose problème, ça tue même le rôle du Congo comme pays de transit. Le système des Nations Unies ne peut qu'être content d'être sollicité pour accompagner le pays.

J'ai parlé, je dirais, de la famille système des Nations Unies classique, il y a aussi le FMI et la Banque mondiale. Le FMI travaille surtout avec la Banque mondiale, il fait le cadrage, cherche à savoir de combien le pays a besoin, puis la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et parfois même les bilatéraux regardent l'enveloppe financière qui, pour moi, est comme le pont pour franchir un cap et permettre au pays de résoudre son problème de trésorerie, de budget, de balance de paiement, du service de la dette et se relancer. Le Congo est dans ce type de négociations avec le FMI.

**\*Vous avez parlé de beaucoup de choses. J'ai entendu gouvernance. C'est un mot assez poli pour dire des choses impolies: des insuffisances dans les mesures démocratiques, les libertés, la manière de gérer l'économie. Dans quelle mesure est-ce que le système des Nations-Unies est-il «interpellable» sur les échecs des Etats qu'il accompagne?**

\*\*Le système des Nations-Unies est une organisation normative. Il y a une phrase dans la Charte des Nations-Unies qui, chaque fois que je la lis, me donne du plaisir. Elle est ainsi libellée: «En liberté élargie». Ça veut dire culture, économique, politique, paix, stabilité, etc. Fondamentalement, dans le préambule de la Charte, il est résumé ce que l'organisation doit faire pour que les citoyens du monde puissent vivre dans une liberté élargie. La présence du système des Nations Unies en République du Congo et dans d'autres pays n'est pas une aberration. Ce sont les pays qui demandent qu'on soit là, pour les accompagner dans ce qu'ils font, afin d'atteindre cette liberté élargie. Le bureau des droits de l'homme des



Anthony Ohemeng-Boamah (à dr.) pendant l'interview

Nations-Unies, par exemple, accompagne seulement les pays à respecter certaines normes. Le problème est que les pays vont à des vitesses variées pour plusieurs raisons: l'histoire du Congo n'est pas celle du Ghana, par exemple. Dans notre travail, nous sommes amenés à comprendre ces aspects contextuels et voir comment nous pourrions accompagner le Congo. C'est ce que nous faisons. Ce que les gens appellent des échecs ne sont pas vraiment des échecs. C'est juste de vitesses variées. Il faut reconnaître qu'il y a des problèmes des droits de l'homme qu'il faut améliorer au Congo et des droits économiques. Le Congo reconnaît que dans son processus de démocratie, il faut qu'il avance dans certains domaines. Donc, ce sont des vitesses variées. Chaque pays le fait en tenant compte de son histoire et de son contexte. Je crois que nous sommes amenés à les accompagner dans ce sens. Ça prend du temps dans certains pays, mais c'est aussi ça la beauté d'avoir une organisation qui compte 192 pays. Je dois avouer que pour moi, la volonté est là ; on la sent au Congo dans les discours des autorités et dans certaines actions.

**\*Monsieur le Coordonnateur-Résident, y a-t-il un moment de la semaine où vous vous sentez heureux ?**

\*\*Ceux qui me connaissent, les collègues avec qui je travaille, le savent. Il y a des choses que je dis souvent: la première, c'est que je suis comme un prêtre. Je suis là pour sauver les vies. Je ne sauve pas des vies pour le paradis, non, mais des vies sur la terre. Je dois travailler pour nourrir les peuples. Nous pouvons vivre dans une liberté élargie sur la terre. C'est un travail qu'on ne peut pas faire si on n'est pas optimiste. Il faut croire que l'être humain, fondamentalement, est une bonne personne. Je pense que tous les pays s'efforcent à faire ce qui est bien. Parfois sur ma route, il y a des goulots d'étranglement. Mais, c'est cet optimisme-là qui permet de voir au-delà des petits problèmes à court terme.

Le système des Nations Unies est une organisation qui tire les pays vers le haut. Pour le faire, il faut être optimiste. L'optimisme ne suffit pas, il faut aussi connaître l'histoire des pays dans lesquels nous travaillons. Fondamentalement, il n'y a personne qui peut travailler aux Nations Unies s'il n'est pas optimiste. J'ai fait plus de 15 ans de ma carrière dans les pays en guerre: Liberia, Angola, Sierra Leone. Si on ne croyait pas que ces pays devraient sortir de cette situation pour se tirer vers le haut et que le développement devrait s'installer, il serait difficile d'y travailler.

**\*En votre expérience longue et riche, quel est l'acte posé qui vous a le plus marqué?**

\*\*Il y a beaucoup de choses. L'une d'elles qui marque quand on est dans notre métier, c'est de voir l'être humain souffrir. Ça fait mal. C'est ça qui me donne le courage de travailler. Je crois que notre métier ou les activités que nous menons a toujours une valeur parce que nous aurons toujours des pauvres parmi nous. C'est pourquoi nous avons les Objectifs de développement durable (ODD). On a toujours des malades parmi nous, la dégradation de l'environnement, etc. Je crois que ce sont ces souffrances-là qui font que tous les fonctionnaires des Nations Unies se lèvent chaque jour avec un peu plus de courage pour chercher à changer certaines choses.

**\*C'est curieux de vous voir traverser autant de misères, puis de ne pas être blasé !**

\*\*Vous savez, les métiers sélectionnent ceux qui y travaillent. Si on a peur de la chaleur, on ne pourra pas être forgeron. Les Nations-Unies ont leurs valeurs dans les pays. Avant-hier, le coordonnateur résident du PNUD au Yémen a démissionné, c'est un collègue. Je sais pourquoi. Donc, on n'est pas blasé devant les souffrances.

**Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA & Cyr Armel YABBAT-NGO**

**Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine**

**Coup d'oeil en biais**

SNE: mettez-nous au courant!

\*Quelle est la longévité des poteaux en bois supportant les lignes électriques des villes congolaises? Comment se fait leur «réparation»: beaucoup sont courbées par le poids des câbles qu'ils supportent.

\*Entre le rond-point de Moukondo-Mazala et la station de télévision et de radio de Nkombo, on compte à peine une dizaine de lampadaires s'éclairant la nuit. Ils avaient été présentés comme révolutionnaires puisque fonctionnant à l'énergie solaire. Dans peu de temps plus aucun d'entre eux ne fonctionnera et ce sera la nuit complète sur cette belle rue de grande fréquentation: n'avait-on pas prévu la réparation des panneaux solaires?

**Des vandales**

**à l'Université Denis Sassou-Nguesso**

Des malfrats font régulièrement irruption à l'Université Denis Sassou-Nguesso qui avait été en 2015 le Village des Jeux, lors du cinquantenaire des Jeux africains organisés à Brazzaville. Ils emportent tout ce qu'ils trouvent: matelas, splits, draps, fauteuils, micro-ondes, etc. Et ils seraient une légion, décidée à piller, sourde à la réprobation de la multitude. L'on en vient naturellement à soupçonner les agents de la Force publique qui gardent les lieux.

**Pénurie de kérosène à Brazzaville et Pointe-Noire: des zones d'ombre?**

Pendant près de deux semaines, le trafic aérien au départ des deux plus grands aéroports du pays, Maya-Maya à Brazzaville, et Antonio Agostino Néto à Pointe-Noire, a été perturbé à cause de la pénurie en carburant de type «Jet A» dans ces aéroports, selon un communiqué du Gouvernement. «Il a été constaté, après la dernière importation de Jet A réalisée par notre pays que les produits concernés ne répondaient pas aux spécifications techniques et légales prévues au Congo. Cette situation a entraîné le déclassement de ces produits en pétrole lampant. (...) La production de la CORAF n'a pas permis de compenser le déficit en Jet A, dont la pénurie a été accentuée en raison d'une production stockée dans les dépôts SCLOG et hydratant des aéroports déclarés impropres à la consommation du fait d'une faible conductivité», explique le Gouvernement. Cette version est contredite par certains qui pensent, citant «une bonne source proche de la Banque centrale», que la pénurie en carburant de type Jet A est causée au Congo par les difficultés de couverture en devises des opérations d'importations.

**500 millions de francs CFA pour le CHU, mais ça grogne!**

Plusieurs équipements du plateau technique du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) ne fonctionnent plus par manque de pièces de rechange ou de consommables. C'est le cas notamment de l'Imagerie par résonance magnétique (IRM) et le Scanner qui n'existent plus que de nom. Ces pannes font le bonheur des cliniques privées qui ne se sont jamais aussi bien portées. Ces jours-ci, le président de la République aurait débloqué la somme de 500 millions de francs CFA pour remettre en état de marche les deux plateaux. Mais il aurait été fait recours à une société ivoirienne pour les réparer parce que l'offre serait moins onéreuse. Inadmissible, disent les travailleurs qui pensent, au contraire, qu'en impliquant cette société étrangère la facture sera plus salée que si la réparation est confiée à la société locale qui avait installé le même matériel lors de son acquisition.

**Echauffourée entre élèves et étudiants à Savorgnan De Brazza**

Les échauffourées ont repris entre élèves du lycée Pierre Savorgnan De Brazza et étudiants de la Faculté de droit et celles des sciences et techniques dont les établissements sont voisins à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'était la semaine passée. Bilan: des blessés légers et des étalages du marché situé à côté pillés. Le pugilat a tellement dégénéré en bataille rangée que pour y mettre un terme il a fallu l'intervention de la Force publique. Comme quoi, faire cohabiter élèves et étudiants dans un même périmètre ressemble à faire mettre ensemble des lions et des tigres.

**Sécurité:**

**le coup de filet de la police**

Un groupe de bandits de grand chemin est tombé dans les mailles du filet de la police, la semaine dernière à Djiri, un arrondissement de Brazzaville où certains quartiers ont atteint un taux de criminalité inquiétant. Tout est parti de l'assassinat d'un ménagère dans le périmètre du lycée Thomas Sankara. L'infortunée a été abattue en pleine journée. Le travail de la police a heureusement abouti à l'arrestation des présumés auteurs. Quatre d'entre eux ont été présentés au public samedi 27 janvier par le directeur général, lui-même, le général Jean-François Ndengué. Une façon de montrer à la population la détermination du commandement de la police à lutter contre la recrudescence de la criminalité. Pourvu que ça continue.

Urbanisme

Bientôt de l'eau potable à tous?

Les offres relatives aux travaux d'entreprises et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable et de réalisation des branchements à Brazzaville ont été ouvertes, le 30 janvier, au cours d'une cérémonie présidée par Caddy Elisabeth Ndala, coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation. Les objectifs visés par le Gouvernement est celui d'augmenter les capacités de production d'eau potable dans les villes et de moderniser les réseaux de sa distribution.



Caddy Ndala procédant au dépouillement des offres

L'AFD (Agence française de développement) accompagne le Gouvernement congolais dans son programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable par un appui financier dans la réalisation du projet portant sur l'extension en zone périphérique et de renforcement du service d'eau potable à Brazzaville.

Trois entreprises ont soumissionné pour réaliser ces travaux: le groupement SOGEA, SATOM, SGE-C/RAZEL-BEC; la société Eiffage Génie Civil et la société Denys. Elles ont proposé des offres dont les montants oscillent entre 19 à 46 milliards de F.CFA. Chaque entreprise a présenté aussi sa garantie, soit une somme de 700 millions de F. CFA.

Les travaux d'extension et de renouvellement se focaliseront sur la fourniture et la pose de canalisation d'eau potable assortie de branchements et d'accessoires. Il s'agit du réseau d'adduction d'eau potable à étendre sur 690 Km, du renouvellement du réseau sur 211 Km et de l'extension à hauteur de 62.631 branchements. Parmi les compléments opérationnels du projet à Brazzaville figurent, entre autres, la fourniture et la pose de câbles électriques enterrés de 20 Kv, la fourniture et la pose de canalisation fente DN 400 mm PN sur 2,8 Km, la fourniture et la pose de deux réducteurs de pression DN 250 mm, la fourniture et la pose de vannes motorisées DN 800 mm, le remplacement de trois pompes pour un débit total de 225 m<sup>3</sup> par heure, la construction d'une station de pompage de 37 m<sup>3</sup> par heure et la réalisation de travaux de remplacement de 83 vannes du réseau primaire de distribution de Brazzaville, y compris divers accessoires.

Saluant le concours de l'AFD dans la réalisation de ces projets structurants, Caddy Elisabeth Ndala a souligné que la problématique du développement durable conduit inexorablement à la réorganisation des services de proximité. Cette réorganisation se traduit par une amélioration substantielle des prestations offertes à la population, au nombre desquelles, celles du système d'adduction d'eau potable par la mise en place d'un arsenal d'infrastructures de base et de dispositif susceptible de mettre les populations à l'abri des maladies liées à l'eau. «Au nombre des questions urgentes du programme de société du président de la République «La Marche vers le Développement» s'inscrit l'amélioration de la déserte des villes et des campagnes en eau potable», a fait savoir la coordonnatrice des marchés publics.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Mairie de Brazzaville

Intensifier le partenariat public-privé avec l'ambassade des Etats-Unis

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba et l'ambassadeur des Etats Unis au Congo, Todd Philip Haskell, ont évoqué vendredi 26 janvier 2018, les questions de partenariat public-privé se rapportant dans plusieurs domaines, notamment celles liées à l'assainissement. Le diplomate américain encourage la mairie de Brazzaville pour l'initiative prise de rendre Brazzaville, ville créatrice de l'Unesco, plus belle et plus propre, à travers l'opération «Bâtissons Brazzaville ensemble».



Todd Philip Haskell et Christian Roger Okemba

L'ambassade des Etats-Unis au Congo se dit prête à aider les autorités municipales dans le domaine de l'environnement, l'assainissement et la lutte contre les érosions qui menacent dangereusement les habitations des paisibles populations de la ville-capitale.

Pascal BIOZI KIMINOU

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Zone économique spéciale de Pointe-Noire

Lancement des études de faisabilité de deux projets économiques

Prélude à la construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire, une réunion technique a été organisée le 27 janvier 2018 à Pointe-Noire, sous la présidence de Gilbert Mokoki, ministre en charge des ZES, sur le site retenu pour l'implantation de la ZES, à l'issue de sa visite. Accompagné de Zhou Chao, président de la société China Overseas Infrastructures Développement and Investment Co. LTD (COIDIC), le ministre a lancé les études de faisabilité de deux projets intégrés à la ZES.

Les études de faisabilité de ces deux premiers projets relatifs à la zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire concernent d'une part la construction d'un quai multifonctions au Port autonome, et d'autre part la construction de la route lourde devant relier le Port à la ZES.

Située à Nkounda, en bord de mer, à environ une vingtaine de km au Nord-Ouest de la ville, la ZES de Pointe-Noire va s'étendre sur environ 29 km<sup>2</sup>. Elle comprendra un terrain résidentiel d'environ 688 hectares, des services publics sur 185 ha, des voiries sur 350 ha, des installations municipales de près de 17 ha, un système d'adduction d'eau de 56 ha, des espaces verts

et écologie de 425 ha, un terrain non affecté de 51 ha, sans oublier le projet d'un port minéralier qui va s'étendre sur près de 5 km<sup>2</sup>. A cela s'ajoute, naturellement, une partie industrielle d'un peu plus de 1.000 ha.

Cette partie industrielle de la ZES qui va abriter les usines se doit impérativement d'être reliée au Port autonome de Pointe-Noire pour les besoins d'import/export des produits industriels. D'où la nécessité de construire au port un quai multifonctions de 1200 m, avec un terminal y afférent. Le tout sur une surface de 60 ha. Et pour relier ce quai du port à la Zone économique spéciale, une route dédiée va être construite sur une longueur d'environ 15 km. Il s'agit d'un ensemble de pro-



Le ministre Gilbert Mokoki (chapeau sur la tête) se faisant expliquer une carte de la ZES de Pointe-Noire

jets intégrés dans ce sens que cette route va servir dans les deux sens. «Dans la phase de construction de la ZES, la route va servir pour amener les matériaux de construction du port vers la zone, et dans l'autre sens pour évacuer les produits manufacturés. La visite que nous avons effectuée ensemble avec la partie chinoise nous convainc de la nécessité du projet. Et, le lancement des études de faisabilité de la route et du quai constitue une étape importante du projet», a dit le ministre Gilbert Mokoki.

«Après cette étape, nous allons passer au plan d'investissement et à la "bancabilité" du projet», a déclaré Zhou Chao qui est également le vice-président du Fonds sino-africain.

Fort d'une trentaine de personnes, la délégation chinoise était composée essentiellement d'hommes d'affaires, d'industriels désireux de s'implanter à Pointe-Noire et des experts des bureaux d'études de faisabilité.

Jean BANZOUZI-MALONGA

Economie forestière

Passer à la phase effective de la gestion durable

On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, prévient Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, à la clôture de l'atelier de validation du plan d'aménagement de l'unité forestière d'exploitation Mpokou-Ogoué dans la Lékoumou.

La ministre Rosalie Matondo a présidé jeudi 11 janvier, l'atelier de validation du plan d'aménagement des unités forestières dans le département de la Lékoumou, en vue de la gestion durable des forêts. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'implication des communautés locales dans les zones d'exploitation forestière où exercent les sociétés forestières. C'est une invite à la gestion responsable de la faune et de la flore.

L'atelier a visé la validation des plans d'aménagement et des processus d'exploitation des unités forestières M'Pokou-Ogoué, dans les zones de Bambama, Nguouongo, Letili, Ingoumina et Lilali où exercent les sociétés ASIA-Congo, Taman Industrie et Sino Congo Forest (SICOFOR), sur une superficie estimée à environ 5 millions d'hectares cédée par loi 16-2000 du 16 novembre 2000. Les objectifs poursuivis par ce plan et ce processus vise entre autres, la production, le développement, la conservation de la faune et de la flore par des mesures de gestion concertée et le développement des activités communautaires dans les zones d'exploitation par la promotion des activités sur la conservation, la protection, le développement communautaire et l'exploitation forestière a impact réduit. Ce qui signifie l'implication des communautés à travers la gestion participative des zones autorisées et des zones interdites.

La mise en place et le fonctionnement d'un fonds de développement communautaire que financera la taxe instituée à cet effet (200f/m<sup>3</sup>) de grume exploité et le déploiement du dispositif de

la boîte à outil (mécanisation et matériel végétal de qualité), soutiendront ce plan et ce processus qui s'appuieront sur les activités d'exploitation forestière, d'agriculture, de chasse, de pêche et de cueillette sur les produits forestiers non ligneux.

Ainsi se met en place le concept de gestion durable des forêts, puisque le plan s'exécutera sur une période de 25 ans dans cette zone réputée, abriter des



Rosalie Matondo

essences de promotion à faire connaître et des essences interdites à l'exploitation. D'où la né-

cessité de l'implication et la formation des communautés riveraines pour une meilleure implication dans le processus d'exploitation et de gestion rationnelle de la forêt. Pour accompagner ce processus, une série de mesures sont envisagées, entre autres: la mise en place du fonds de développement local, le déploiement du dispositif de la boîte à outil, la mise en place de l'unité de lutte contre le braconnage et la mise à disposition des cahiers des charges auprès des administrations locales pour le suivi des engagements par les sous-préfets des unités d'aménagement concernées.

Félix BOUKA

Célébration de la 26<sup>e</sup> journée internationale de la douane

Accentuer les efforts pour moderniser les services des douanes congolaises

L'humanité a célébré le 26 janvier 2018 la 26<sup>e</sup> Journée internationale de la douane, sous le thème: «Un environnement commercial sûr au service du développement économique». A Brazzaville, pour marquer cette journée, le Gouvernement représenté par Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, a publié une déclaration dans laquelle il promet d'accentuer ses efforts pour moderniser les services des douanes. La Direction générale des douanes et des droits indirects a quant à elle organisé une série d'activités dont une conférence-débat sur le thème: «Renforcement de la sécurité de l'environnement commercial: un environnement commercial sûr au service du développement économique». Toutes ces activités ont eu pour objectif de contribuer à créer un environnement commercial plus sûr et mieux sécuriser l'environnement commercial permettant

aux entreprises de participer pleinement aux échanges marchands. La journée internationale de la douane est célébrée en commémoration de la session inaugurale du Conseil de coopération douanière qui a eu lieu le 26 janvier 1953. Depuis ce jour, ce Conseil est devenu l'OMD (Organisation mondiale des douanes). Des certificats de l'OMD de mérite pour des services rendus à la communauté douanière interna-

tionale, des médailles d'honneur d'or, d'argent et de bronze ont été décernés à un échantillon de douaniers. L'unique médaille d'honneur d'or a été décernée à Jean-Alfred Onanga, directeur général.

Le clou de cette cérémonie a été marqué par le dépôt de la gerbe de fleur à la stèle des douaniers morts dans l'exercice de leurs missions.

Philippe BANZ

Questions de réflexion

1- Pourquoi la fin de mois des fonctionnaires donne-t-elle lieu à autant de spéculations et d'agitation, même chez ceux qui ne sont pas directement concernés par la paye des agents de l'Etat? Que toute une Nation reste accrochée à l'attente des virements bancaires par l'Etat, alors que les activités rémunératrices sont nombreuses et variées dans un pays où chaque parcelle est presque une entreprise (avec sa petite boutique, son étalage de petites marchandises, sa vente de beignets ou de pétrole, ses locataires, etc.) n'est-il pas un indice de pauvreté indéniable?

(Ph.B., Kibina, Brazzaville)

## Afrique centrale

## Le Tchad paralysé par une grève générale

Depuis bientôt une semaine, le Tchad est à l'arrêt: pertes économiques et financières, mais aussi fermeture de l'ensemble des administrations publiques du pays à cause de la grève générale. Lancé par le collectif des syndicats sociaux pour protester contre la vie chère, l'appel à la grève met à mal le secteur du travail, dans un pays où la devise républicaine est similaire à celle du Congo son voisin d'Afrique centrale: «Unité, travail, progrès».

Après la grève de trois jours observée la semaine dernière, les membres de la principale centrale syndicale du Tchad ont multiplié les rencontres avec des responsables gouvernementaux dont le Premier ministre Emmanuel Nadingar, mais toutes ont accouché d'une souris. Réunis en assemblée générale samedi à la Bourse du travail, les salariés ont durci le ton et décidé d'une nouvelle grève d'une semaine, renouvelable automatiquement si le gouvernement ne satisfait pas leurs revendications. C'est lundi 29 janvier 2018 que l'Union des syndicats du Tchad (UST) a déclenché sa grève d'une semaine dans le secteur public et parapublic pour revendiquer l'application d'un protocole d'accord signé en novembre 2017 et dont le gouvernement fait une lecture très différente d'après François Adjia Djondang, secrétaire général de l'UST. En novembre 2011, après trois semaines de grève, le président Idriss Déby Itno avait accepté de signer

la nouvelle grille salariale des fonctionnaires. Il avait ensuite promulgué un décret qui approuve et rend exécutoires les grilles salariales consécutives au relèvement du Salaire minimum interprofessionnel garanti



Les responsables syndicaux



Les grévistes

(SMIG) et du Salaire minimum agricole garanti (SMAG) dans le secteur privé. Pour Hassan Sylla Bakari, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, l'application de la grille salariale convenue avec les

partenaires sociaux devrait avoir une incidence financière de 12,5 milliards Fcfa. Depuis la réélection contestée en avril 2016 du président Idriss Déby Itno, qui a rempilé contre toute attente pour la cinquième fois, d'innombrables

soubresauts secouent le Tchad, notamment dans le secteur social. Ces mouvements, relayés par les opposants et les organisations de la société civile tchadienne, réclament transparence et respect des règles démocratiques au régime de Déby, et parfois même son départ sans condition. La bonne gouvernance reste pour eux une exigence fondamentale. Mais le pouvoir réagit avec fermeté et dans le pays se multiplient des cas d'arrestations d'opposants et d'oppressions. Très souvent, la force publique fait usage de moyens militaires lourds. Ce qui arrive au Tchad, l'a été quelques jours auparavant au Bénin, en Afrique de l'Ouest.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Kenya

Raila Odinga, le 2<sup>e</sup> président du Kenya?

Malgré les menaces du pouvoir par l'entremise du procureur général qui avait prévenu Raila Odinga que sa prestation de serment serait considérée comme un acte de haute trahison, le chef de file de l'opposition kényane a tout de même prêté serment lors d'une cérémonie parallèle dans le centre de Nairobi, mardi 30 janvier dernier. Seulement, l'opposant qui affirme avoir remporté la présidentielle d'août 2017, semble de plus en plus isolé.

L'opposant Odinga est passé à l'acte, nonobstant divers appels lancés pour l'en dissuader. Un acte intervenu au lendemain de sa tournée entreprise en Europe et aux États-Unis d'Amérique après l'annulation des résultats du premier tour par la Cour constitutionnelle du pays, pour chercher un ralliement à sa cause. Ses principaux alliés, Musalia Mudavadi, Moses Wetangula et surtout Kalonzo Musyoka, qui devait prêter serment comme colistier, n'ont pas participé à cette cérémonie.

C'est Bible en main et devant une foule en délire que le principal opposant kenyan s'est autoproclamé «président du peuple», au lieu de «président de la République». Debout sur un tapis rouge étalé à la va-vite par des militants, le leader de la National Super

Alliance (NASA), coalition de l'opposition, a salué un jour «historique», marquant



Le public pendant la cérémonie

«le premier pas vers la fin des élections truquées, et l'établissement d'une véritable démocratie dans le pays».

Au Kenya, le bain de sang a été évité. Car pour le gouvernement qui a dû réviser sa position, cela servirait bien plus à l'opposition



Raila Odinga prêtant serment, Bible à la main

dèrent comme illégitime. Beaucoup espèrent que «leur président» prendra rapidement des mesures. Avec ce pavé jeté dans la mare, nombreux sont les observateurs qui estiment, mais surtout espèrent, qu'un gouvernement parallèle pousserait Uhuru Kenyatta, actuel président de la République à la table des négociations. «Lorsque nous aurons deux présidents, ils seront bien obligés de discuter. Et alors, nous pourrions espérer des réformes, ou de nouvelles élections», explique un étudiant, qui regarde l'événement de loin, craignant d'éventuelles représailles de la force de l'ordre.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

## Cameroun

## Pas de trêve pour la crise dans les régions anglophones

Après deux mois de calme relatif, les revendications sécessionnistes ont repris à Bamenda et dans les villages de la région du Nord-Ouest du Cameroun. Les populations réclament la fin des hostilités. Jeudi 25 janvier, un gendarme a été tué dans une localité du département de Bui (région du Nord-Ouest), et une bombe artisanale a explosé au passage d'un véhicule de l'armée à la frontière nigériane.



La Force publique camerounaise sur le terrain

Selon des sources locales, la victime, l'adjudant-chef Ngando Robert, était en faction dans un poste lorsqu'il a été attaqué. Les mêmes sources affirment que cette action serait l'œuvre de la Bansa Resistance Army (BRA), un groupe d'individus se réclamant d'une faction radicale des sécessionnistes. «C'est actuellement le groupe le plus actif de la zone. Ils ont répandu leurs tracts dans la ville», affirme une habitante de Kumbo. Il s'agit du second meurtre d'un gendarme dans le Nord-Ouest en une semaine, signe du retour des violences dans la région. Le 19 janvier, déjà, des individus armés non identifiés ont tenté de prendre d'assaut à Mbengwi une base du Bataillon d'intervention rapide (BIR) de l'armée camerounaise, avant d'être repérés par une sentinelle. De violents affrontements ont ensuite éclaté entre les forces de défense camerounaises et ces assaillants, qui auraient tous été neutralisés, selon le colonel Didier Badjeck, porte-parole de l'armée.

Le même jour, le bloc administratif du lycée de Balikumbat a été réduit en cendres, et une tentative d'incendie du collège catholique Sainte Rita a été avortée. Les auteurs de cet acte ont commis leur forfait dans la nuit du 23 janvier, enflammant entièrement le dortoir des filles.

Tout au long de la semaine, les militants sécessionnistes auraient proféré des menaces contre quiconque s'aviserait de participer à la fête nationale de la jeunesse. Cette célébration, l'une des plus célèbres des rendez-vous nationaux du Cameroun, a été instituée par le président Ahmadou Ahidjo en 1966. Elle coïncide avec l'anniversaire du référendum du 11 février 1961, qui permit au Southern Cameroons de rejoindre la République du Cameroun.

Azer ZATABULI

## Témoignage

## Adieu à un Piroguier: Antoine Marie Aïssi

Piroguier du Congo, Mwana Poto-Poto! Le Piroguier Antoine Marie Aïssi choisit de prendre le large l'année du jubilé des 75 ans de la construction de la basilique Sainte-Anne du Congo. A cette occasion, il avait été pressenti pour animer un colloque sur «les diversités culturelles du village Poto-Poto». Le Seigneur en a décidé autrement. Le samedi 27 janvier dernier, Il l'a arraché à l'affection de sa famille, de ses frères et sœurs



de Poto-Poto et de la basilique Sainte-Anne du Congo. La famille Aïssi résidant à un jet de pierre de l'école Saint Vincent de Poto-Poto, Antoine Marie Aïssi a vécu son enfance au rythme de cette prestigieuse école primaire, et de la basilique Sainte-Anne du Congo et sa chorale.

Ce qui aura marqué Antoine toute sa vie, c'est la tournée mémorable de la chorale Les Piroguiers du Congo, de décembre 1959 à janvier 1960 en France, sous la conduite de Maître Emile Oboa. Pour le garçon de 15 ans qu'il était, Noël 1959 était resté la fête de Noël de sa vie. Il l'exprime sans détour dans sa publication: Esprit de Poto-Poto, «Presses Ama 2011».

Antoine entre dans la litanie du chant «Obia Ndu», de Maître Emile Oboa.

Adieu Ami Piroguier!

Georges MABONA

Clôture de la 48<sup>e</sup> Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Par sa main droite éclatante de puissance, Dieu agit en tout l'homme et en tout temps

Comme il est de coutume chaque année à travers le monde, les chrétiens du Congo, fidèles des Eglises catholique, évangélique, salutiste, évangélique luthérienne et orthodoxe, se sont retrouvés et ont célébré dans l'allégresse, des cultes en commun marquant la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, dans les différentes paroisses, temples et postes sur le périmètre urbain de la ville de Brazzaville et des zones périphériques ainsi que dans tous les départements du Congo. La 48<sup>e</sup> Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens s'est déroulée du 22 au 26 janvier 2018, sous le thème: «*Ta main droite, Seigneur, éclatante de puissance*», extrait du livre d'Exode 15,6.

Le culte d'ouverture a eu lieu jeudi 18 janvier 2018, au temple du centenaire de l'Eglise évangélique du Congo, Plateau centre-ville, en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, du commissaire Onal Castor, chef de territoire de l'Armée du Salut, du révérend pasteur Edouard Moukala de l'Eglise évangélique du Congo, du révérend pasteur Joseph Tchibinda Mavoungou de l'Eglise évangélique luthérienne du Congo, président sortant du Conseil œcuménique, de Mgr Pan-teleimon Arathymos, archevêque métropolitain orthodoxe du Congo Brazzaville et Gabon, président entrant du Conseil œcuménique. Tandis que le culte de clôture a eu lieu, samedi 27 janvier 2018, au stade Félix Eboué, sous la direction du père Serge Mabelemo de l'Eglise orthodoxe, représentant le président en exercice du Conseil œcuménique empêché. C'était en présence de Mgr Anatole Milandou, du pasteur Edouard Moukala, du pasteur Albert Sambou Pounqui et du représentant du chef de

territoire de l'Armée du salut. La liturgie des chants était assurée par la chorale œcuménique et la fanfare salutiste. Le culte a débuté par l'entrée au stade de la croix de l'unité portée par trois fidèles. Un stade quasiment vide qui n'a pas connu l'ambiance habituelle de grande fête, faute de mobilisation. Les textes bibliques lus à cet effet, ont mis en exergue l'amour de Dieu envers les hommes. «*Par sa main droite éclatante de puissance, Dieu agit en tout l'homme et en tout temps. Car il est notre force chaque fois que nous l'invoquons dans notre vie quotidienne*», a souligné l'officier de l'Armée du salut dans sa prédication. Outre les textes bibliques qui ont servi à la méditation et comme il est de tradition, le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo a publié un message dont nous re prenons ci-après de larges extraits.

Pascal BIOZI KIMINO

Extrait du message

«Comme les fils d'Israël, les



Les responsables du Conseil œcuménique présents au culte

peuples des Caraïbes ont un chant de victoire et de liberté à chanter, et ce chant les unit. Cependant, les défis contemporains constituent encore une menace d'asservissement et mettent de nouveau en péril la dignité de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Si la dignité humaine est inaliénable, elle est souvent masquée par le péché individuel et le mal qu'engendrent nos structures sociales. Dans notre monde déchu, la justice et la compassion qui honorent la dignité humaine font trop souvent défaut dans nos relations sociales. La pauvreté, la violence, l'injustice, la dépendance de la drogue et de la pornographie, la douleur, la détresse et l'anxiété qui en découlent sont des expériences malheureuses qui portent atteinte à la dignité humaine.

Aujourd'hui, les chrétiens de nombreuses traditions différentes voient dans la fin de l'esclavage l'action de la main de Dieu. Pour eux, il s'agit d'une expérience commune de l'action salvatrice de

Dieu qui apporte la liberté. C'est pourquoi après la traversée de la mer rouge, cette libération fut chantée à travers le cantique de Moïse et de Miriam (Ex 15,1-21). Ce thème de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2018 a été considéré comme le plus approprié. C'est un chant de triomphe sur l'oppression. Ce thème a été repris dans l'hymne «*La main droite de Dieu*», écrit lors d'un travail de groupe de la Conférence des Eglises des Caraïbes en août 1981, qui est devenu l'hymne du mouvement œcuménique dans cette région et a été traduit en de nombreuses langues.

Pour son peuple, cette libération a constitué une espérance et une promesse. Ce fut une espérance car un jour nouveau s'était levé, qui donna à ses membres d'adorer librement leur Dieu et de vivre en plénitude. Ce fut aussi une promesse: «*leur Dieu les accompagnera tout au long du chemin et aucune force ne pourra contrecarrer son dessein pour eux*». De nos jours, ce thème riche de

sens et d'actualité nous rappelle que beaucoup de défis contemporains sont eux-mêmes l'héritage d'un passé colonial et du commerce des esclaves. Les blessures du psychisme collectif se manifestent aujourd'hui dans les problèmes sociaux liés à la faible estime de soi, à la brutalité des groupes terroristes et aux violences domestiques ainsi qu'à la détérioration des relations familiales. Bien qu'elles proviennent du passé, ces questions sont également exacerbées par la réalité contemporaine que beaucoup qualifierait de néo-colonialisme. Dans les circonstances actuelles, il semble presque impossible pour beaucoup de pays d'Afrique de sortir de la pauvreté et de l'endettement. En outre, un grand nombre d'entre eux conservent encore dans leur cadre législatif des dispositions qui continuent d'être discriminatoires.

Chers frères et sœurs en Christ, le contexte de la crise économique-financière que le monde traverse ne doit pas nous faire perdre confiance en Dieu, car Dieu est au contrôle de tout dans le monde. Voilà pourquoi le peuple congolais réuni au sein du Conseil œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo est appelé à s'unir davantage dans une même foi et une communion de prière durant cette période de crise économique-financière et de paix pour implorer sa miséricorde, afin de délivrer son peuple de ce marasme économique et de lui assurer la justice, le bonheur, la santé et la paix véritable tant souhaitée depuis plusieurs décennies.

Au regard de l'actualité nationale, nous saluons de tous nos vœux les accords de cessez le feu et de cessation des hostilités, du 23 dé-

cembre 2017 que nous souhaitons effectifs pour un retour réel de paix dans le département du Pool. En dépit de tous les efforts sérieux en vue de la paix, les chrétiens du Congo ne doivent pas se laisser de prier et de mettre leur espérance en Dieu.

Peuple de Dieu, revenons donc au Seigneur qui ne cesse de nous interpeller, prenons très au sérieux son rappel à l'ordre et à la discipline; reconnaissons sans feinte notre péché en pleine autocritique, honnêtement, repentance sincère et demandons-lui constamment pardon avant qu'il ne soit trop tard. Ce que le Seigneur réclame de notre part, c'est que nous marchions dans la lumière et que nous demeurions en communion avec lui et son fils Jésus-Christ qu'il a envoyé sur terre pour nous délivrer de la servitude du diable et de ses acolytes qui ne cessent de détruire le monde.

Puisse l'œcuménisme de la prière si populaire chez nous, nous conduire à porter ensemble le témoignage du Christ Sauveur.

Puisse l'œcuménisme de la convivialité, nous amener à une connaissance mutuelle plus profonde.

Que l'œcuménisme de la solidarité nous amène ensemble à prendre toujours davantage le parti de l'homme, à nous engager à son service, à l'exemple de Jésus-Christ, notre Maître. Nous vivrons alors pleinement cette mission d'unité que le Christ nous confie afin que son règne vienne et que le monde croit.

En vous souhaitant un bon retour chez vous et la continuation de l'exercice de vos responsabilités respectives, nous formons à votre endroit, les vœux de santé, de paix et de prospérité pour l'année 2018 et nous implorons sur vous de riches bénédictions du Seigneur. Nous vous remercions infiniment de votre aimable attention! Amen».

Fait à Brazzaville, le 26 Janvier 2018

Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo

**Yattoo.com**

LES SOLUTIONS D'ACCÈS À INTERNET HAUTE PERFORMANCE

Une marque OFIS

www@yattoo.com (+242) 06 600 0000 info@yattoo.com

319, Avenue Charles de Gaulle POINTE-NOIRE République du Congo Face à TPI & MIGITEL

105, Boulevard Denis Sassou Nguesso BRAZZAVILLE République du Congo Face à la CFAO

CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE CONGO «C2A CONGO»  
Avenue Marien Nguabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage apt. 102  
B.P.: 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

CANAL+CONGO SA

Au capital de 10 000 000 francs CFA  
Siège Social: 15, boulevard du Général De Gaulle, POINTE-NOIRE  
RCCM: CG/PNR/14 B 45  
Congo

ANNONCE LEGALE

Précédente annonce légale: La Semaine Africaine n°3619 du mardi 23 Août 2016

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR ADJOINT ET DU RESPONSABLE DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique et de l'administrateur Général de la société CANAL+ CONGO SA du 1er Mars 2017, il a été procédé:

A la constatation de la démission de l'administrateur général adjoint: l'actionnaire unique prend acte de la démission de Madame Alix LEBRAT de son mandat d'Administrateur Général Adjoint, à compter du 28 février 2017;

A la nomination d'un administrateur général adjoint: Monsieur BELLE Benjamin est nommé Administrateur Général adjoint, à compter du 1er Mars 2017, en remplacement de Madame Alix LEBRAT;

Au changement de responsable des établissements secondaires: L'administrateur général décide de nommer Monsieur Benjamin BELLE responsable des établissements secondaires situés dans les villes de Brazzaville, Dolisie, Nkayi et Ouessou, à compter du 1er Mars 2017, en remplacement de Madame Alix LEBRAT, démissionnaire. Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique portant démission de Madame Alix LEBRAT et

nomination de Monsieur BELLE Benjamin sous le numéro 17 DA 1106, le 07 Septembre 2017.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès-verbal des décisions de l'administrateur général portant changement de responsable des Etablissements secondaires sous le numéro 17 DA 846, le 6 Novembre 2017.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Ouessou du procès-verbal des décisions de l'administrateur général portant changement de responsable des Etablissements secondaires sous le numéro 17 M 024, le 08 Novembre 2017.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Dolisie du procès-verbal des décisions de l'administrateur général portant changement de responsable des Etablissements secondaires sous le répertoire numéro 009, le 08 Novembre 2017.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Madingou du procès-verbal des décisions de l'administrateur général portant changement de responsable des Etablissements secondaires, sous le numéro 76, le 10 Novembre 2017.

Pour avis.

Session annuelle du Conseil permanent des évêques de l'ACERAC

Construire des communautés qui soient sel de la terre et lumière du monde

La session annuelle du Conseil permanent des évêques de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) s'est ouverte mardi 30 janvier 2018, au siège de l'institution, sous les auspices de Mgr Juan Nsue Edjang Mayé, archevêque de Malabo, (Guinée Equatoriale) et président en exercice de l'ACERAC. A ses côtés, les présidents des Conférences épiscopales des pays membres de l'institution ou leurs représentants respectifs: le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, NN.SS. Samuel Kleda, archevêque de Douala, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, président sortant de l'ACERAC, Miguel Angel Nguema, évêque d'Ebibeyin et vice-président de la Conférence épiscopale de Guinée équatoriale, Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, président du Conseil d'administration de l'hôtel de l'ACERAC, ainsi que les abbés Antonio Mabilia et Maurice Edoula respectivement, secrétaire général et secrétaire général adjoint de l'ACERAC. Deux allocutions ont constitué des moments saillants de cette



Le président (4<sup>e</sup> de g. à dr.) posant avec les membres du Conseil permanent de l'ACERAC

cérémonie d'ouverture: l'allocution du secrétaire général et celle du président en exercice de l'institution. Dans son mot de bienvenue, le secrétaire général de l'ACERAC a rappelé que le Conseil permanent se réunit une fois l'an sur convocation du président pour: «assurer l'application des décisions prises par ladite Association, assurer le bon fonctionnement de l'association, traiter les affaires qui lui sont confiées par l'assemblée générale, exercer le contrôle sur l'administration des biens et l'exécution des projets établis par l'Assemblée plénière.» Après quoi, l'abbé Antonio Mabilia a rappelé l'ordre du jour de ces assises. S'exprimant à son tour, Mgr Juan Nsue Edjang Mayé a sa-

lué cordialement le secrétaire général et toute son équipe, et exprimé sa gratitude à l'équipe sortante notamment à Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala et l'abbé Mesmin Prosper Massengo, respectivement, président et secrétaire général sortants de l'ACERAC, en remerciant Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui abrite l'ACERAC dans son diocèse ainsi que Mgr Daniel Mizongo, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) pour l'accueil reçu. Mgr Juan Nsue Edjang Mayé a souligné: «La rencontre des membres du Conseil permanent nous permet de partager ensemble, toujours, dans la recherche des mécanismes qui puissent enrichir l'esprit fondateur de notre

Association: "Une meilleure et mutuelle connaissance des différentes conférences épiscopales; travailler tous dans la communion pour une meilleure organisation sous régionale et pouvoir offrir des solutions aux défis que présente la pastorale commune aujourd'hui; construire des communautés capables d'être sel de la terre et lumière du monde dans les différents pays et dans notre continent, etc.» Après la cérémonie d'ouverture, ont débuté les travaux de ce conseil. Parmi les aspects abordés au cours de ces travaux, il y a l'état d'avancement de la thématique débattue à la plénière de Yaoundé, en juillet 2017: «Dialogue interreligieux et œcuménisme», «Rapport entre le secrétariat et l'hôtel», «Propositions concrètes en vue de l'équipement et du fonctionnement de l'hôtel», «Point financier 2017 du secrétariat de l'ACERAC et adoption du budget prévisionnel de 2018», les interventions des commissions Justice et Paix par l'abbé Félicien Mavoungou, Média et communication par notre collègue Aristide Ghislain Nguoma, Education chrétienne par Raoul Sika et de la commission Santé. A signaler que ces assises s'achèvent vendredi 2 février 2018.

Gislain Wilfrid BOUMBA

V<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

Tout le monde te cherche

Textes: Job 7,7-7; I Cor 9,16-23; Mc 1,29-39

«Si j'annonce l'Evangile, dit Saint Paul, c'est une nécessité qui s'impose à moi.» Il en a été de même pour Jésus. Sa parole était accompagnée de son immense compassion envers ceux qui, comme Job et les hommes d'aujourd'hui se trouvent accablés par la souffrance, la maladie et la précarité de la vie. D'où ces longues journées harassantes partagées entre l'accueil des malades et la prédication de son message qui guérit physiquement, spirituellement et moralement.

Jésus est venu

Le premier chapitre de Saint Marc développe les problèmes posés par les situations de l'humanité. Nous y voyons vivre un homme qui s'appelle Jésus. Tout est centré sur lui, sur ce qu'il fait, sur ce qu'il dit, c'est lui le point de départ du Christianisme. Il vit comme nous, avec nous, au milieu de nous, et se donne à regarder et à écouter. Il n'est pas venu démontrer, mais montrer. Alors pourquoi ne pas le regarder? Essayons d'agir différemment et de regarder Jésus tout simplement, comme si nous le rencontrions pour la première fois.

Guérir les corps

Nous le voyons d'abord répondre à des demandes qui concernent des maladies du corps: il guérit la belle-mère de Pierre qui avait de la fièvre, et le soir, après le coucher du soleil qui marquait la fin du sabbat, on lui amène de malades et possédés. Jésus sait que le temps le plus vulnérable dans la vie de l'homme, c'est quand il est malade; quand il perd toutes ses sécurités à cause de la maladie. A toute cette misère physique, Jésus ne se dérobe pas. Il ne dit pas: «Vous n'avez qu'à endurer vos misères, je ne suis pas venu pour sauver les corps, mais les âmes.» Pas du tout. Il est là présent, avec une compassion remarquable: malades et possédés sont guéris. Dans Mt 10, 18, il nous demande de guérir les malades. Dans le chapitre 9 de Jean, Il guérit Bartimée. En agissant Il nous montre que l'attention aux conditions de vie des autres, l'écoute de leur souffrance, la recherche d'efficacité pour les soulager, constituent une démarche chrétienne qui se veut authentique. Si nous ne pouvons pas faire des miracles comme Jésus, nous pouvons toutefois tenter de soulager nos frères et sœurs en faisant tout ce qui est humainement possible. Amener les malades à faire confiance au Seigneur, même au milieu du désespoir. Nos communautés doivent être des lieux de guérison et de paix. «Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'avez fait.» Cela nous ramène aux œuvres de la miséricorde (Le Jugement dernier Mt 25,31-46)

Si le christianisme ne s'ouvre pas sur la misère des autres et sur une réflexion et un comportement destiné à les soulager, qu'est-il donc? Dans le confort d'une maison où rien ne manque, il est si facile de parler abstraitement des pauvres et de penser à les aider par des solutions abstraites. On peut pécher contre la charité sans manquer de bonnes intentions, mais seulement parce qu'on n'a pas pris le temps d'aller voir ailleurs que chez soi.

Guérir les cœurs

Attentif aux misères du corps, Jésus l'est tout autant aux misères du cœur, et tout particulièrement à cette misère fondamentale qui est celle du péché. Cette misère est bien connue de Jésus. En effet pour guérir les malades, on vient chercher Jésus: «Tout le monde te cherche», mais pour apporter à la maladie du péché la délivrance dont elle a besoin, c'est Jésus qui, au contraire, prend les devants: «Partons ailleurs, dans les villages voisins afin que, là aussi, je proclame la bonne Nouvelle.» C'est cette Bonne Nouvelle qui contient les secrets de toutes les délivrances.

A cette Bonne Nouvelle nous devons avoir une triple attention: attention pour la recevoir, attention pour la garder, attention pour la communiquer.

Il ne suffit pas de parler de l'homme pour sauver l'homme. Et ce n'est pas sans Dieu que l'homme devient plus homme. Certes, on peut se servir de la parole de Dieu. On peut lui faire dire ce qu'elle ne dit pas. On peut même se servir d'elle contre elle.

Aujourd'hui beaucoup de groupes dits de réveil et groupes de prière utilisent la Parole de Dieu, pour exercer les ministères de guérison, de la parole de science et de la vision, pour donner des réponses aux problèmes de l'homme d'aujourd'hui.

La souffrance, la maladie, les maris de nuit, les femmes de nuit, le chômage, la nourriture de nuit, les rêves et les attaques nocturnes sont des terrains ciblés par ces mouvements religieux pour opérer des miracles.

Les soit disant prophètes et bergers deviennent de plus en plus nombreux qui se lèvent pour dire qu'ils peuvent arrêter toutes ces situations. Beaucoup de personnes ont dépensé des fortunes et n'ont jamais eu gain de cause, d'autres se sont séparés de leur famille à cause des prédications sans fondements de ces prophètes et bergers.

Son secret

Nous voyons donc en Jésus un homme qui agit et qui parle à l'homme pour guérir les corps et les cœurs. Mais nous voyons aussi un homme qui prie. Alors que tout le monde le cherche, Jésus s'éclipse. Les apôtres qui connaissent bien chez lui ce besoin de solitude, le trouvent seul, en prière. Nous avons à reconnaître le secret de toute sa démarche pour que, nous puissions l'imiter. La prière purifie tout. Car c'est dans le regard intérieur que se noue le dialogue essentiel et c'est là que le Seigneur touche et guérit l'homme à l'exemple de ce vieux paysan que le Curé d'Ars trouve un soir dans son église, priant en silence devant l'autel. «Que fais-tu?», lui demanda-t-il. Et le vieil homme de répondre, en montrant du doigt le tabernacle: «Je l'avise et il m'avise.» Que le Seigneur donne à chacun de nous la force et le goût de la vraie prière où nous l'écoutons et le laissons toucher nos êtres pour les guérir.

Dis seulement une parole et je serai guéri.

Père Daniel M'BIMI, spiritain

Présentation des vœux de nouvel an à l'évêque-président de la CEC

Apporter la lumière et la vérité du Christ en tout lieu

Le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a renoué avec la tradition de présenter les vœux de nouvel an à l'évêque-président de la CEC. Ainsi, vendredi 26 janvier 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, une messe a précédé cette cérémonie. Célébrée par Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la CEC, la messe a été conclue par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et cinq prêtres dont les abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala et coordonnateur adjoint de la Commission épiscopale chargée de la liturgie. Coordindateurs, secrétaires généraux et membres des différentes commissions épiscopales sont venus à la cérémonie.



NN SS. Victor Abagna Mossa, Anatole Milandou et Urbain Ngassongo (à dr.) recevant les vœux de nouvel an

Dans son mot de bienvenue, l'abbé Brice Armand Ibombo après avoir relevé qu'il est bon et beau pour des frères de se retrouver ensemble, a relevé: «Une mission fait en solitude sans relation avec les autres, si c'est une mission de l'Eglise, peu importe les résultats, c'est une mission accomplie à moitié. Jésus vient exiger de nous et de nos commissions: l'ouverture aux autres, la synergie, la capacité de collaboration, la solidarité et la fraternité.» L'homélie du vice-président de la CEC s'est focalisée sur la mission qui incombe aux membres des différentes commissions épiscopales, après avoir exprimé sa joie de vivre cette Eucharistie en action de grâces. Car, a-t-il affirmé: «Collaborateurs des évêques, vous l'êtes aussi en ayant accepté de travailler dans les Commissions épiscopales. Priez pour vos évêques, afin qu'attachés au Christ, ils produisent une œuvre féconde et que leurs collaborateurs soient de véritables disciples. Priez

pour vos évêques afin qu'ayant rencontré le Christ comme Saint Paul, nous nous appliquions à lui rester fidèles et à devenir ainsi pour le Christ des instruments privilégiés en nous convertissant de jour en jour et en communiquant la Bonne Nouvelle en toute vérité. Ensemble avec vos évêques, vous avez la mission d'apporter la lumière et la vérité du Christ là où vous êtes.» Après la messe, la cérémonie s'est poursuivie dans la cour de la Conférence épiscopale du Congo, au cours de laquelle Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a rejoint ses confrères dans l'épiscopat. Cette deuxième partie a été placée sous la modération d'Albert Mianzoukouta, directeur de publication de La Semaine Africaine. Firmin Bonzagabato, président du Conseil national pour l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), a prononcé l'allocution inaugurale au cours de laquelle s'exprimant au nom de toutes les commissions épiscopales, il a fait la rétrospective des grands moments ayant marqué

l'année 2017, avec la visite de trois cardinaux: le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, et le cardinal Théodore Sarr, archevêque émérite de Dakar. Le président du CNALC a recommandé aux mouvements d'apostolat et aux paroisses de soutenir les médias d'Eglise, et surtout de s'abonner au bihebdomadaire La Semaine Africaine, afin de permettre à cet outil d'évangélisation des évêques du Congo d'améliorer et de parfaire ses conditions de travail. Ensuite, les différentes commissions se sont acquittées de leur devoir

civique, selon l'ordre annoncé par le modérateur. L'abbé Brice Armand Ibombo a été le premier, suivi de l'abbé Lambert Kionga, à présenter les vœux de nouvel an à Mgr Victor Abagna Mossa, tandis que la délégation de La Semaine Africaine a été conduite par Nestor Bakékolo, délégué du personnel auprès de la Direction. C'est le mot de Mgr Victor Abagna Mossa qui a servi de boucle à cette deuxième partie qui a débouché sur la troisième partie ayant permis de lier l'utile à l'agréable: le repas d'amitié.

G. W. B.

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage des lunettes au Centre des Polios de Mounjali (10 maisons)

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses

Profitez-en!

**ANNONCE LEGALE**

**Office Notarial Maître Raymond ASSAH**

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), Boîte postale : 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15  
e-mail: etudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

**LA SOCIETE «SAMWATEX» S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Au capital social de Francs CFA: TROIS MILLIONS (3.000.000)  
Siège social: 110, avenue Alphonse PEMOSSO, Immeuble WAGUE et FRERES  
quartier Marché central,  
Arrondissement N°1 E.P. LUMUMBA  
A Pointe-Noire, République du Congo.

RCCM Pointe-Noire N°RCCM CG/PNR/17 B 424

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «SAMWATEX» S.A.R.L.U. et en date à Pointe-Noire du douze octobre deux mil dix-sept, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du vingt octobre deux mil dix-sept, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 30 octobre 2017, sous le numéro 0699, Folio 0205/4 et ayant pour principal objet social:

1°- Le commerce, import-export, l'achat, la revente et la distribution de toutes marchandises, de tous produits, notamment la friperie, la vente

de tissus, l'habillement: Homme, Femme et Enfant, etc., l'ameublement, meubles de bureau, de maison et accessoires et la décoration intérieure et extérieure, carrelage et sanitaires, etc.

2°- La représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire. Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 20 octobre 2017, sous le numéro RCCM CG/PNR/17 B 424, cette société a pour gérant, Monsieur Ali MUSTAPHA, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité libanaise, né le seize mars mil neuf cent quatre-vingt-neuf à KOUNIN, au Liban, titulaire d'un passeport délivré au Liban, le 16 février 2015, sous le numéro RL 3059873.

*Pour avis.*

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,  
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali  
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05  
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE CONGO TEFA TECHNOLOGIE (RC)  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**

Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège Social: Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles,  
Arrondissement IV Moundali

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU en date du 19/12/2017, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo à Brazzaville, le 03/01/2018, sous le Folio 002/1 n°010, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** SOCIETE CONGO TEFA TECHNOLOGIE (RC);

**Forme de la Société:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

**Siège social:** Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali;

**Capital social:** UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir: la SOCIETE CONGO TEFA TECHNOLOGIE;

**Objet social:** Nettoyage et Sécurisation des Bâtiments - Opérations Techniques - Achat et Vente des Biens meubles et

immeubles en vue de leur revente - Importation, Stockage et Commercialisation des Produits Pétroliers - Fourniture des Services divers - Opérations d'Intermédiation, de Services et d'Import-Export;

**Durée:** fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur SHUAI FEI, de nationalité Chinoise, domicilié à Brazzaville, 410, rue Mbé, Arrondissement VI Talangaï, a été nommé Gérant de la Société pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18/01/2018;

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 18/01/2018 sous le numéro CG-0BZV-01-2018-B13-00006.

*Pour avis,*  
Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,  
Le Notaire.

**INSERTION LEGALE**

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:  
Désignation:

Une propriété bâtie à Brazzaville, objet du titre n°23.132, cadastre section p9, bloc 97, parcelle n°03, superficie 230,55 m2, entre l'avenue de la Tsiémé et l'avenue des Chars, 102 rue Bordeaux, Ouenzé, Brazzaville, quatrième parcelle à droite, en quittant l'avenue de la Tsiémé, clôturée, le mur de clôture est revêtu d'une couche de carreaux, l'accès à la propriété est assuré par un portail à deux battants; à l'intérieur de la propriété, est érigé à gauche du portail un grand bâtiment moderne, la cour est pavée de dalles; les ouvertures du bâtiment sont protégées par des grilles faites de tubes carrés, les fenêtres sont vitrées avec auvent chacune, les portes sont en bois massif doublées de grilles de tubes carrés, la véranda est protégée par une ceinture d'arcades; le pavement de la véranda est fait de faïences.

Mise à prix SOIXANTE SIX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE (66.250.000) F. CFA.

La société Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.476.730.000 F. CFA dont le siège social est sis avenue Amilcar Cabral, B.P.: 2470, centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07-B-459.

Ayant pour conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex-immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville B.P.: 14.227.

**DATE ET LIEU:** Samedi 17 février 2018 à 08 heures.  
Par-devant Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», Place marché de la Plaine, centre-ville Brazzaville, B.P.: 2927, République du Congo.

**En exécution de:**

- La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé: «convention de prêt hypothécaire» passée à Brazzaville le 18 juin 2013 (répertoire n°176/2013) entre la banque Crédit du Congo SA d'une part et Monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOUZ d'autre part, par-devant Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», Place marché de la Plaine, centre-ville Brazzaville, B.P.: 2927, République du Congo;
- La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte

notarié dénommé: «Avenant à la Convention de prêt hypothécaire» passée à Brazzaville le 07 août 2013 entre la banque Crédit du Congo SA et Monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOUZ, par-devant Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», Place marché de la Plaine, centre-ville Brazzaville, B.P.: 2927, République du Congo; Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 13 décembre 2016 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville Brazzaville, B.P.: 14642, enregistré et publié le 21 février 2017 à la Conservation Foncière de Brazzaville.

**BIEN SAISI SUR:**

Monsieur Bénito Dieudonné AMOUZOUZ, de nationalité congolaise, célibataire, Responsable Financier, domicilié au n°07, rue Epoungou, Nkombo, Djiri, Brazzaville.

Ayant pour conseil Maître Benoît BINGOUBI, Avocat à la Cour, Cabinet situé au n°533, rue Ndou, Plateau des 15 ans, croisement avenues des 16e et Loutassi, Téléphone: 05 528-41-35, Brazzaville.

Pour toute information, contactez et s'adresser à:

-Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex-immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville B.P.: 14.227;

-Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville Brazzaville, B.P.: 14642 ;

-Office de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sis 1er étage de l'immeuble «Résidence de la Plaine», place marché de la plaine, centre-ville, Brazzaville, B.P.: 2927.

*Fait à Brazzaville, le 29 Janvier 2018.*

Par Maître Françoise MBONGO, Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

Maître Françoise MBONGO.

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 352, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (Au-dessus de Super Sonic, face PARK'N SHOP), Boîte Postale : 4003, Téléphone: (242) 05. 523.85.38; 06.631.74.01

**INSERTION LEGALE**

Aux termes de l'acte portant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire reçu par le Notaire ci-dessus nommé en date à Pointe-Noire du dix-huit janvier deux mille dix-huit, suivant Folio 015/17, N°316, l'associée unique de «AETOS SARL», au capital de FRANCS CFA 1.000.000 et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/17 B 277, a résolu la dissolution par anticipation de la-dite personne morale.

Conséquemment à cette résolution, Madame Priscila Reine Cathrina BAKALAS, associée unique, a été désignée liquidateur au respect des dispositions de l'article 207 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (OHADA).

Ainsi que l'exige la loi, le Procès-verbal dont s'agit a été l'objet d'un dépôt, le vingt-trois janvier deux mille dix-huit, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 1688.

Par la même occasion, inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier des résolutions ci-dessus a été effectuée.

*Pour avis,*

**Le Notaire.**

Protection de l'environnement

Bientôt le lancement du projet «Averda va à l'école»

Dans le but de sensibiliser les jeunes générations aux bonnes pratiques environnementales, la société Congo environnemental services (CES) Averda lancera le 15 février prochain, à Brazzaville, un projet intitulé «Averda va à l'école». A cet effet, une campagne de sensibilisation sur la bonne gestion des déchets ménagers dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo est en cours. L'Institut des jeunes sourds de Brazzaville est le premier établissement visité. Suivront ceux de la ville de Pointe-Noire et d'Oyo. Le projet s'étendra sur six mois scolaires, question de visiter toutes les écoles des villes où la société Averda est présente.

Pour Brenda Lopes, coordonnatrice du projet «Averda va à l'école», celui-ci fait partie de leur programme de communication et de sensibilisation. A travers ce projet, la société entend transmettre aux élèves et à leurs familles, les connaissances relatives à la gestion des déchets et de la protection de l'environnement. Aussi, souhaite-t-elle apprendre à ces derniers les nouveaux concepts dans l'air du temps: pollution, recyclage, réchauffement climatique... «Ce, dans un seul but commun: rendre leurs villes propres. Un environnement scolaire propre garantit un meilleur apprentissage. Les élèves sont donc les porte-paroles fiables et les bons rapporteurs. Ils apprendront à leur famille, à leur entourage l'importance de garder l'environnement propre et de lutter contre la propagation des épidémies avec les risques des infections et des maladies», a

dit la coordonnatrice du projet. Elle a précisé, en outre, que des séances de travail et des ateliers seront organisés avec le concours des enseignants et directeurs des établissements concernés. «Nous allons distribuer des manuels de coloriage et des bandes dessinées aux enfants, question de faciliter leur compréhension. Dans la création des ateliers, il s'agira donc de montrer aux élèves comment par exemple recycler», a-t-elle fait savoir. Le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, saluant le projet, a affirmé que son souhait le plus ardent est de voir l'enseignement à l'environnement et au développement durable figurer parmi les programmes scolaires, notamment l'instruction civique. «Il s'agit, à travers ce programme, d'éduquer les élèves dès leur plus jeune âge pour qu'ils s'imprègnent des comportements favorables à



Les officiels au lancement de la campagne

la préservation de l'environnement, l'observation des règles et de propreté», a-t-il déclaré. Reconnaisant également la portée universelle du projet, le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a indiqué que cette activité participe à la pureté de l'environnement et donc à la survie de l'homme. L'enjeu majeur de ce siècle étant la protection de l'environnement menacé par des pollutions de toute sorte. La quasi-unanimité des scientifiques, notamment le Groupe d'experts intergou-

vernemental sur la pollution du climat, attribue ce fléau à l'activité humaine, certains vont même jusqu'à voir dans la pollution de l'environnement, la principale menace pesant sur la surface de la planète. «Si nous voulons la paix, préservons l'environnement. Ce lien paix-environnement est un vrai point de vue global, mais il est aussi un point de vue local», a-t-il expliqué.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Vente de parcelle

Située au quartier Moussosso, vers la paroisse Notre Dame du Suffrage, à un bon prix.

Contacts: 05 531 36 53 / 06 976 58 36

Société nationale d'électricité (SNE)

Troisième édition du Top Management

Le directeur général et président du directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), M. Louis Kanoha Elenga, a dirigé jeudi 18 janvier 2018, les travaux de la troisième édition du Top management à Kintélé. En présence des directeurs centraux et des directeurs départementaux de la SNE.



M. Louis Kanoha Elenga

Après la tenue du conseil d'administration de la SNE le 11 janvier 2018 au cours duquel le budget de cette entreprise a été adopté, l'occasion est venue pour que cette instance de décision puisse ausculter, dans le contexte actuel de récession économique, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre tant soi peu les objectifs fixés.

S'inspirant du message à la nation de fin d'année du président Denis Sassou-Nguesso, dans lequel il a demandé aux cadres et agents de la SNE de prendre leurs responsabilités face aux contreperformances enregistrées dans leur entreprise, Louis Kanoha Elenga a déclaré, à l'ouverture des travaux: «Malgré la disponibilité des ouvrages de production d'électricité, la grande bataille demeure la réduction des pertes globales enregistrées dans les mécanismes de recouvrement». Il a, en outre, saisi cette opportunité pour préciser les priorités de son entreprise pour l'année 2018, entre autres: maintenir la capacité de production d'électricité pour satisfaire la demande des consommateurs, vulgariser la pose des compteurs afin de minimiser des erreurs constatées, ce qui pourrait empêcher les agents de la SNE de prendre des index imaginaires.

«Cette troisième édition est une haute instance de prise de décisions pour que les uns et les autres sachent d'où proviendront les moyens financiers et matériels, ce que le directoire est capable de fournir pour réaliser nos ambitions. En 2017, les taux de pertes dans les recouvrements ont été importants. Il nous faudra beaucoup travailler en 2018 pour atteindre les performances escomptées; déjà le Gouvernement a annoncé des perspectives d'espoir», a affirmé M. Arsène Bouity, directeur départemental de la SNE du Niari.

V.G.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64  
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ALUCONGO BERNABE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au Capital de F. CFA: Deux Cent Dix Millions (210 000 000)  
Siège social: Avenue Saint Paul, Boîte postale: 1105  
RCCM: 08 B 13  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE BRAZZAVILLE:  
TRANSFERT DU SIEGE ET NOMINATION D'UN FONDE DE POUVOIR

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date à Pointe-Noire du 11 octobre 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 09 novembre 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 10 novembre 2017, Folio 203/21, n°7849; les actionnaires de la «SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM ET AUTRES METAUX AU CONGO», en abrégé «ALUCONGO BERNABE», ont procédé:

- Au transfert de siège de l'Etablissement secondaire de Brazzaville, du quartier Mpila, Avenue Félix EBOUE, Face ESSAC, au quartier Batignolles 2, Arrondissement 4 Mougali;

- A la nomination de Monsieur Antonio Agostinho DA SILVA en qualité de fondé de pouvoir dudit établissement, en remplacement de Monsieur Philippe RICHE.

Mention modificative au RCCM n°CG/BZV/09 B 1759 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 janvier 2018, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,  
le 26 janvier 2018.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64  
République DU Congo

INSERTION LEGALE

«MELODIE EXPRESS» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital social de FRANCS CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: 42, Rue Tchivoula, quartier O.C.H. (Baguette d'Or)  
RCCM: CG/PNR/15 B 674  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DES PARTS SOCIALES, TRANSFORMATION DE LA SARLU EN SARL CHANGEMENT DE GERANT & MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant Procès-verbal authentique des décisions de l'associé unique de la société «MELODIE EXPRESS», reçu par le Notaire soussigné en date du 12 janvier 2018 et enregistré à Pointe-Noire le 16 janvier 2018, folio 011/12, n°182; les résolutions suivantes ont été prises:

- Cessions des parts sociales ;  
- Transformation de la SARL Unipersonnelle en SARL, sans création d'une personne morale nouvelle;

- Changement de gérant; Madame Patricia Flore BOUKAKA née OKENET a été désignée

gérante de la société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Thierry Frédéric BOUKAKA ;  
- Mise à jour des statuts.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 1665, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,  
le 26 janvier 2018.

Pour avis et mention,  
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

**La démocratie en Afrique sub-saharienne : histoire d'un processus léthargique**

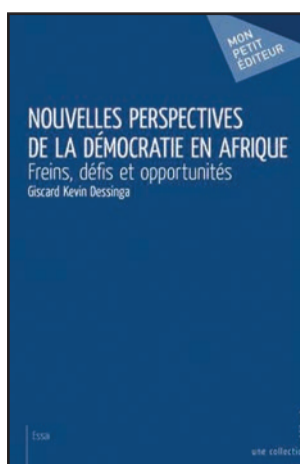
Une relecture de l'essai «Nouvelle perspective de la démocratie en Afrique» du père Giscard Kevin Dessinga

En juin 2017, Giscard Kevin Dessinga a publié aux Editions Mon Petit Editeur (Paris, France), un essai de philosophie politique sensationnel et plus qu'intéressant, «Nouvelles perspectives de la démocratie en Afrique». Sept mois après, je sens la nécessité d'en faire une relecture, compte tenu de ce qui se passe et se vit actuellement sur le continent.

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, la démocratie, comme régime politique, a gagné en popularité. Au-delà de cette euphorie, le processus démocratique, près de 30 ans après, doit être considéré en Afrique et à juste titre d'ailleurs, comme inachevé. En d'autres termes, l'application démocratique dans ce continent pose problème. Et pourquoi ? Quelles en sont les raisons ? Dans son livre, le père Dessinga donne plus d'une information à ce propos. Qu'en est-il exactement ?



Giscard Kevin Dessinga



La couverture du livre

croire qu'ils n'ont jamais tort, et de le faire avaler à leurs compatriotes : «Le chef a toujours raison, il a la science infuse et sait, d'instinct, ce qui est bien et ce qui est mal pour le peuple. Il peut certes oublier, mais il ne se trompe jamais» (p. 39).

- En 1990, lors du 16<sup>e</sup> sommet Afrique-France, à la Baule, nous rappelle le père Dessinga, la démocratie est exigée, imposée et décrétée en Afrique par la puissance coloniale française représentée par François Mitterrand, alors président de la France. En effet, elle leur est conditionnellement proposée. Qui choisirait la démocratie, bénéficierait d'une prime de bonne conduite et d'une aide sociale. Cependant, les pays africains qui refuseraient de se démocratiser, seraient privés de cette aide économique. Tel est le contexte de la rencontre Afrique-démocratie. L'Afrique ne choisit donc pas de mettre

en pratique les exigences démocratiques, plutôt vise la prime et l'aide sociale promises. - Ce n'est pas tout. Le passé historique de l'Afrique aussi ne nous aide pas. C'est le cas notamment de :

L'héritage traditionnel ou pré-colonial, période durant laquelle, le pouvoir était héréditaire et en plus à vie. La conséquence immédiate de cette réalité est le refus de l'alternance et la négation de la culture du mandat. L'héritage colonial, période durant laquelle, le colon (chef), avait toujours raison, donc jamais tort. Cela donne lieu au refus du dialogue et de la discussion critique.

L'héritage monopartite ou marxiste-léniniste. Durant cette période, le chef était considéré comme un dieu, «le fils d'un dieu et d'une femme ou d'une déesse et d'un homme.» (p.52). Il était plus ou moins l'égal de dieu. Il concentrait en lui tous les pouvoirs, d'où la séquelle (l'effet, l'aboutissant) est le refus de la séparation et la ventilation du pouvoir. Ceci étant, que faire alors ?

**II-En reconsidérant la démocratie en Afrique**

Faut-il désespérer? L'Afrique, martèle l'auteur, n'a rien à craindre en épousant l'idéal démocratique, elle n'a pas de soucis à se faire en ce qui concerne la pratique des exigences y relatif. Elle peut décoller dans ce sens. Pour ce faire, il faut que les Africains aient en conscience que les Hommes

sont tous faillibles, ainsi, ont mutuellement besoin les uns des autres. Elle doit donc donner à chacun la possibilité de jouer son rôle. De la sorte, on ne verra plus des chefs qui s'éternisent au pouvoir et font souffrir les autres. Régneront désormais dialogue, discussion critique et culture du mandat. Ainsi, l'Etat doit être conçu de la manière suivante : il doit avoir pour fondement les lois qui empêcheront, surtout les gouvernants, d'abuser de leur pouvoir. Par conséquent, ils accepteront et resteront soumis au contrôle de leurs concitoyens. De la sorte, ils tiendront compte des critiques faites à leur égard, plus encore, ils ac-

cepteront, en cas de nécessité, d'être destitués sans effusion de sang. Pourra s'installer ainsi ce que Karl Popper appelle la «société ouverte».

Somme toute, retenons que la démocratie est une question assez délicate en Afrique. En effet, le problème fondamental est que l'Afrique n'a choisi la démocratie que sur papier et ne l'applique pas sur le terrain, d'où la léthargie de son processus. Plusieurs raisons expliquant et justifiant cette léthargie sont énumérées ci-dessus. Cependant, malgré ces raisons, quoi que fondées, l'Afrique peut se démocratiser comme il se doit. Pour y parvenir, elle doit s'approprier de l'esprit démocratique et de ses modes opératoires.

**Chardel Moïse BOUNGOU**

Séminariste au Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha

**I- Les raisons du processus léthargique de la démocratie en Afrique**

Le problème basique de l'inachèvement du processus démocratique en Afrique est le fait que ce continent n'ait opté pour le régime démocratique que sur papier et qu'en revanche, sur le terrain, la méprise est à l'ordre du jour et les exigences démocratiques foulées aux pieds. L'auteur l'écrivait de façon tranchante: «Nous avons reçu un héritage [démocratique] sans testament. Voilà le problème.» (p. 7)

Le père Dessinga a énuméré quelques raisons qui sont d'une

manière progressive à l'origine de ce problème fondamental. Parmi lesquelles :

- La conception que l'on se fait ou que l'on a du pouvoir en Afrique. Le pouvoir est considéré comme le «lieu d'auto-affirmation et de l'exercice de l'autorité.» (p. 39). Cette conception du pouvoir constitue, d'une manière adéquate, le stimulus qui conduit les chefs africains à croire qu'ils sont au pouvoir pour toujours. «Chef un jour, chef toujours.» (p.39). C'est toujours cette conception africaine du pouvoir qui pousse les chefs africains et leurs griots de conseillers à

**IN MEMORIAM**

1<sup>er</sup> février 2016 – 1<sup>er</sup> février 2018, cela fait deux ans qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre tendre et généreuse maman, épouse, Mme OMBANDZA née Arlette Carole OKOUO, affectueusement appelée "Maman CA".

Tes enfants: Gloria, Menalum et Emmanuelle ; ton époux, garderont toujours un bon souvenir de toi.

En ce triste et douloureux anniversaire, ils prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman CA, tu nous manques.

*Repose en paix; nous ne t'oublierons jamais.*



**ANNONCE LEGALE**

**Office Notarial Maître Raymond ASSAH**

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (E.A.D.), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15 e-mail : étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

**LA SOCIETE «SOLDAIRA» S.A.R.L.**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
Au capital social de Francs CFA: CINQ MILLIONS (5.000.000)  
Siège social: Boîte postale : 66, quartier WHARF, Centre-ville  
Arrondissement N°1 E.P. LUMUMBA  
A Pointe-Noire, République du Congo.  
R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M CG/PNR/09 B 830

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution de la société «SOLDAIRA» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du treize décembre deux mil dix-sept, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du treize décembre deux mil dix-sept, il a été procédé, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales :

1°-A la dissolution de la Société à Responsabilité Limitée, ci-dessus dénommée «SOLDAIRA» S.A.R.L., au capital social de Francs CFA: CINQ MILLIONS

(5.000.000) et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro R.C.C.M.CG/PNR/09 B 830;

2°- A la nomination, en qualité de Liquidateur de ladite société, avec les pouvoirs les plus étendus, de Monsieur TCHAMBA Samuel, Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire, qui devra dresser, à la fin de sa mission, un rapport explicite de liquidation, fourni à tout intéressé.

L'adresse de la liquidation est fixée au siège social et le dépôt des actes de liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce à Pointe-Noire, République du Congo.

*Pour avis,  
Le liquidateur.*

**ANNONCE LEGALE**

**Office Notarial Maître Raymond ASSAH**

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15 e-mail : étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

**LA SOCIETE «WOOD AFRICA TECHNICAL AND TRADING SERVICES (W.A.T.T.S)» S.A.R.L.**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
Au capital social de Francs C.F.A: UN MILLION (1.000.000)  
Siège social: 91, rue Germain BIKOUMA, quartier Centre-ville,  
Arrondissement N°1 E.P. LUMUMBA  
à Pointe-Noire, République du Congo.  
R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M.CG/PNR/17 B 431

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «WOOD AFRICA TECHNICAL AND TRADING SERVICES (W.A.T.T.S)» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du quinze septembre deux mil dix-sept, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du onze octobre deux mil dix-sept, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 13 novembre 2017, sous le numéro F204/14/n°7864 et ayant pour principal objet social:

1° - le Commerce général, achat vente et distribution de toutes marchandises, de tous produits, l'autorisation d'exploitation commerciale globale, de catégorie deux (02) et la représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 26 octobre 2017, sous le numéro RCCM CG/PNR/17 B 431, cette société a pour gérant Monsieur Karim KASMI, de nationalité tunisienne, né le huit juin mil neuf cent soixante-quinze à Tunis, en Tunisie, titulaire d'un passeport délivré en Tunisie, le deux avril deux mil quinze, sous le numéro F566410, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville.

*Pour avis.*

**ETUDE DE MAITRE CLOTAIRE INKIRA**  
Huissier de Justice Commissaire-Priseur  
BP 5243 Tel. 05 553 19 04/06 653 44 38, à côté du CEG Félix-Tchicaya  
Pointe-Noire, République du Congo

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**Rep 18/015**

Maître Clotaire INKIRA, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près les Tribunaux et Cour d'Appel de Pointe-Noire B.P. 5243 et le Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, informent la population de la ville de Pointe-Noire, qu'il sera procédé par devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, dans la salle des audiences du Palais de Justice, le Samedi 10 février 2018 à 09 Heures précises, à la vente aux enchères publiques d'une propriété ci-après désignée:

Une parcelle de terrain cadastrée n° 07 bis, Bloc 300 (ex 281), section AK, Superficie 261 mètres carrés sis quartier Mongo-kamba, à proximité du mur de clôture de la société TRABEC et de la route nationale n°1, arrondissement 5 Mongo Mpoukou Pointe-Noire, objet de la réquisition d'immatriculation n° 1286 du 23 Mai 2011 (Inspection divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière de Pointe-Noire Cité) comprenant:

- Une maison construite en matériaux durable en aggro.

Bien immobilier saisi sur Monsieur PAKOU NDOUNGA Luc, de nationalité congolaise, père de famille, domicilié dans une rue non dénommée et numéroté quartier Mongo-kamba, à proximité du mur de

clôture de la société Trabec et de la route nationale n°1, arrondissement n°5 Mongo Mpoukou Pointe-Noire.

A la requête de Madame MADZOU EM-MANUELLE, de nationalité congolaise, mère de famille, demeurant et domiciliée 15, rue Mouboli, quartier Nkoukou, arrondissement n°4 Loandjili Pointe-Noire; Maître Reymond Joseph DZONDAULT, Avocat à la Cour, dont le Cabinet sis au n° 29, avenue Sergent Malamine, enceinte Alfred Hôtel, à côté de l'école privée "Les Dauphins", en allant vers la Télévision Pointe-Noire, centre-ville Pointe-Noire.

Le cahier de charge peut être consulté au Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ainsi que l'ordonnance présidentielle de la diminution de la mise à prix;

**MISE A PRIX:** 12.000.000 francs CFA augmenté de 12% du montant d'adjudication

**CONDITIONS DE VENTE:** Inscription des enchères au Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, Cabinet de Monsieur le Greffier en Chef, chef de Greffe.

- Vente strictement au comptant
- Le prix d'adjudication augmenté des frais légaux d'adjudication.
- Vente sans garantie

Pointe-Noire le 19 Janvier 2018

**Maître Ado Patricia Marlène MATISSA**

Notaire  
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»  
2e étage gauche Q.050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
Tél.: Fixe: (+242) 05 350.84.05  
E-mail: etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE**  
**CORADEAN L.K. AERO CONSULTING**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 1 000 000 F. CFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 12 décembre 2017 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 12 décembre 2017, sous folio 219/11 N°2570, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** La société a pour dénomination: CORADEAN L.K. AERO CONSULTING;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F.CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 1388 de la rue Voula, quartier Plateau des 15 ans;

**Objet:** La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

-La sous-traitance des prestations en matière aéronautique;

-Le conseil en matière aéronautique ;  
-La représentation en République du Congo des sociétés sous-traitant dans l'aéronautique ;

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement ;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

**Gérance:** Monsieur Marcel N'GOMA est nommé aux fonctions de gérant ;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 15 décembre 2017, enregistré sous le numéro 17 DA953 ;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/17 B 7290.

Pour insertion légale,  
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,  
Notaire



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
(PEEDU)  
Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
BP 2099 BRAZZAVILLE  
Tél: [00 242] 05 556 87 87



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001/PEEDU/2018 DU 31 Janvier 2018**

relatif au recrutement d'un Ingénieur conseil pour le contrôle et la supervision des fournitures et travaux de Construction de TRENTE (30) NOUVEAUX POSTES ET LIGNES MT/BT à Brazzaville et Pointe-Noire.

Publication du 31 janvier 2018.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du 31 octobre 2014 publié dans le Development Business.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque mondiale, le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour réaliser le contrôle et la supervision des travaux de construction de trente (30) nouveaux postes et lignes MT/BT à Brazzaville et Pointe Noire au profit de la Société Nationale d'Electricité (SNE). La durée de la mission est de neuf (09) mois.

L'UCP-PEEDU est l'unité de coordination du projet, logée au sein du ministère de l'Equipement et de l'Entretien qui constitue l'interface de gestion du projet avec la Banque mondiale, et s'occupe, plus spécifiquement des questions administratives liées à la passation des marchés et la gestion financière du projet.

La SNE est l'opérateur public de production, de transport et de distribution de l'Electricité en République du Congo. Elle dispose des compétences spécifiques en la matière.

Le Consultant sélectionné comme Maître d'œuvre, accèdera au DAO et aux études d'exécution et toute documentation annexe des travaux en objet auprès de l'UCP-PEEDU.

Le consultant effectuera ses tâches, sous l'autorité du Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), conformément aux prescriptions figurant dans les termes de référence et est responsable vis-à-vis du MOD et de la SNE sur les plans contractuel et opérationnel, de la bonne marche des travaux.

Pour l'ensemble des travaux de Brazzaville et de Pointe Noire, le consultant assurera entre autres les prestations suivantes:

- Coordination, supervision, et gestion des travaux;
- Contrôle technique des études d'exécution;
- Contrôle, essais et réception au cours de la fabrication;
- Contrôle d'exécution des travaux sur les sites;
- Elaboration des rapports.

A ce titre, il aura donc la charge entière de la coordination du contrôle et de la supervision lors de l'exécution desdits travaux de concert avec la SNE et l'UCP, chacune en ce qui la concerne, notamment pour:

- la gestion administrative, technique et financière des marchés associés aux travaux, y compris les plannings d'exécution des travaux et la réception

provisoire et définitive;

- L'application des mesures de protection sociales et environnementales prévues.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services au moyen des brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, etc..

Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives (joindre l'accord de groupement).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 février 2018 à 12 heures.

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville République du Congo  
Tél: [242]055568787.  
Email: pedu\_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 31 janvier 2018.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

## Football/Championnat de Ligue 1

## Terrible coup de semonce pour Diables-Noirs!

La victoire de JST aux dépens des Diables-Noirs, mercredi 31 janvier, au Stade Massamba-Débat de Brazzaville, est l'un des faits marquants de la deuxième journée du championnat national d'élite Ligue 1 qui s'est terminée jeudi 1er février.

Les jeunes descendus des collines du sixième arrondissement ont, deux fois, fait voler en éclats le modeste et frileux verrou défensif diabolique. D'abord par Mbendza Adzabi (53e), ensuite par Chadly Kennedy (56e). Deux buts de facture libellée, s'il vous plaît! Ils répondaient ainsi au but inscrit par Lorry Nkolo "Pouloulou" (16e) donnant aux Diables-Noirs l'illusion pendant quarante-cinq minutes de bien cerner leur sujet, avant de s'enfoncer dix minutes après le début de la deuxième période de jeu.

Cette défaite aura-t-elle finalement ouvert les yeux aux techniciens, dirigeants et supporters de Diables-Noirs? Ils couvrent un groupe ouvrant aux adversaires des brèches larges comme le boulevard des armées, à la moindre poussée. Au même moment, mais au Stade Marien Ngouabi d'Owando, AS Otôho s'est de nouveau bien régalée d'Inter Club en lui infligeant le même traitement que Tongo FC le week-end dernier: 3-1.

Au Complexe sportif de Pointe-Noire, V.Club Mokanda et FC Kondzo se sont emparés les premiers de l'aire de jeu. Pour une partie tournée à l'offensive en faveur des locaux qui ont fait perdre à Kondzo sa su-



Le but victorieux de JST qui a coupé souffle et jarrets aux Diables-Noirs (Ph. Rogalvy)

perbe d'il y a quatre jours: 2-0! La Mancha et AS Cheminots ont pris le relais, tous déterminés à crever l'écran. Un petit but a scellé le sort des hommes du rail: 1-0. Enfin à Madingou, l'AC Léopards de Dolisie a, une fois de plus, inscrit deux buts sans en prendre pour se défaire de JSP: 2-0.

Trois matches, jeudi 1er février, pour boucler la boucle de la deuxième journée. A Pointe-Noire Etoile du Congo est allée faire entendre raison à Nico-Nico (2-1).

Au Stade Massamba-Débat, Patronage Sainte-Anne a glané ses trois premiers points aux dépens de Saint-Michel

de Ouenzé (1-0)

#### Jean ZENGABIO Résultats techniques

V.Club Mokanda-FC Kondzo (2-0), AS Cheminots-La Mancha (0-1), JST-Diables-Noirs (2-1), AC Léopards-JSP (2-0), AS Otôho-Inter Club (3-1), Patronage Sainte-Anne-SMO (1-0), Nico-Nico (2-1), Nico-Nico (1-2)

#### Le saviez-vous?

##### Maroc et Nigeria en finale!

Le CHAN connaît ses finalistes: le Maroc et le Nigeria. Ils ont éliminé respectivement la Libye (3-1, après prolongation) et le Soudan (1-0), en demi-finales disputées mercredi 31 janvier.

##### 69 bougies pour "Ya Tao"!

Bahamboula-Mbamba "Tostao-Ya Tao", l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football congolais et africain fête ce vendredi 2 février ses 69 ans. "Tostao" a rapidement su imposer son style d'ailier de débordement, une griffe élégante et racée, au point d'être devenu une référence incontournable. Car Jonas n'est pas qu'un simple

footballeur, il est aussi devenu une source d'inspiration et une icône pour plusieurs générations et jouit encore d'une exceptionnelle popularité au Congo. Champion d'Afrique des nations avec les Diables-Rouges, il fut retenu en 1973 dans la sélection d'Afrique ayant participé au tournoi Afro-latino-américain de Guadalajara, au Mexique. Joyeux anniversaire "Ya Tao"!

#### Annnonce d'ouverture du Centre de préformation de Kintélé

### Le rêve des recrues devient réalité

Après presque une année de préparatifs, les premiers ballons d'entraînements seront lâchés samedi 3 février 2018 au Complexe sportif La Concorde, à Kintélé.



Cesana Fabrizio annonçant le début des activités du centre de Kintélé

Mercredi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, Cesana Eraldo Fabrizio, coordonnateur technique des centres de préformation de football, a confié que les pensionnaires de la tranche d'âge comprise entre 8 et 11 ans seront rassemblés dès 8h au Stade Massamba-Débat pour le départ à Kintélé, où aura lieu la première séance d'entraînement. Ceux de la tranche d'âge de 12 à 15 ans suivront un peu plus tard, pour s'entraîner l'après-midi. Au total 240 jeunes, jugés aptes à l'issue de la campagne de détection et des examens médicaux réalisés au Centre médico-sportif de Brazzaville, fonceront pour taper dans les ballons.

Le programme prévoit deux séances d'entraînement par semaine, les samedis et dimanches, avec deux séances supplémentaires pour les 12-15 ans, les mardis et jeudis. Mais, il y aura aussi «des séances d'entraînement personnalisées par rapport au calendrier scolaire des enfants.» «Nous n'avons pas besoin des jeunes footballeurs non instruits au centre», a prévenu Cesana Eraldo Fabrizio. La formation est gratuite. Les parents n'ont pris en charge que les frais d'assurance et des visites médicales.

Les premières évaluations sont programmées à partir de juin au terme des tournois contre d'autres centres, en présence, de temps en temps des techniciens du club italien d'Atalanta, a précisé le coordonnateur technique.

Il est admirable, le projet du ministère des Sports, représenté par le directeur de cabinet Jacques Gambou, associé à l'Atalanta Bergame d'Italie. Il y a, en effet, urgence de s'investir dans la préformation, de manière à favoriser l'éclosion d'une pépinière performante.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

9H  
TOURISME À COTONOU

16H  
DÉCOUVERTE À DAKAR

Après la visite d'un musée à Cotonou à 9h, il découvre la statue de la Renaissance de Dakar à 16h.

Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66  
www.aircotedivoire.com

**Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA**  
 Notaire, élisant domicile en l'étude de Maître Désiré BAKADILA MONA, titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville, sis 54, avenue de l'Indépendance,  
 E-mail: bertinmandilou@yahoo.fr  
 REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE D'EXPLOITATION FORESTIERE YUAN DONG CONGO BZV**  
 Société A Responsabilité Limitée. Au Capital de 50.000.000 F. CFA  
 Siège: Bloc 4, Parcelle 70/69 bis,  
 (Quartier Ambassade des Etats-Unis; B.P.: 1099)  
 BZV/07 B 428

**CESSION DES PARTS SOCIALES**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société dénommée «SOCIETE D'EXPLOITATION FORESTIERE YUAN DONG CONGO BZV», en sigle «SEFYD-SARL», Monsieur MA DECHAO (Gérant), a été reçu par Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA en date à Brazzaville du 20 octobre 2017 dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de Talangai, sous Folio 194/01, n°517, il a été procédé à la Cession des parts sociales de ladite Société sus énoncée.

LA SOCIETE GRATEFUL SILVER LIMITED, LA SOCIETE YUAN DONG TIMBER LTD et Monsieur MA DECHAO, tous les associés, ont cédé les cent pour cent (100%); notamment DIX MILLE (10.000) parts de CINQ MILLE (5.000) correspondant à une somme de CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) F. CFA, au profit de la «SOCIETE YAUN DONG TIMBER GROUP LTD, ici présente, qui accepte et qui devient associée unique.

A cet effet, après cette cession, LA SOCIETE GRATEFUL SILVER LIMITED, LA SOCIETE YUAN DONG TIMBER LTD et Monsieur MA DECHAO, se retirent au sein de la société.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 07 novembre 2017, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA.**

**ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA**  
 NOTAIRE A POINTE NOIRE ARRONDISSEMENT I  
 CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE  
 TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11 6 EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

**AVIS D'ANNONCE LEGALE :  
 CHANGEMENT DE DIRECTRICE GENERALE**

**SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU CONGO, EN SIGLE SOGICO**  
 SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 CAPITAL : 3.375.000.000 F. CFA  
 SIEGE SOCIAL : HOTEL ELAIS, AVENUE CHARLES DE GAULLE  
 B.P: 790, POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)  
 CG/PNR/08 B 185

Aux termes d'un Conseil d'administration du 30 octobre 2017, enregistré à POINTE-NOIRE TIE-TIE le 09 janvier 2018, F°005/2 N°008, déposé au rang des Minutes de Maître Gabrielle DE KODIA, Notaire à POINTE-NOIRE, le 09 janvier 2018, Minute enregistrée à POINTE-NOIRE TIE-TIE le 09 janvier 2018, F°005/1, N°007, les administrateurs ont décidé de nommer Madame Anne Madeleine RODET, DIRECTRICE GENERALE, en remplacement de Madame Alice PARFONRY, à compter du 08 janvier 2018 ; Numéro du dépôt enregistré le 09 janvier 2018 au RCCM de POINTE-NOIRE sous références 18 DA 1616.

**POUR AVIS  
 GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE**

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
 Notaire à Pointe-Noire  
 Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
 Tél : 06664.85.64/04432.52.12.  
 B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

**KAROL W SHIPPING LTD**

Société de Droit Maltais au capital de 5,000 Euros  
 Siège social: c/o Mercury House, 125 OLD Mint Street, La Valette, Malte

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société «KAROL W SHIPPING LTD.» en date du 13 Décembre 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 18 Décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire en date du 08 Janvier 2018 sous le folio 005/4 N° 064, il a été a décidé de la fermeture de la succursale dénommée «KAROL W SHIPPING LTD.» en République du Congo et de sa radiation au Registre du Commerce et du Crédit

Mobilier.  
**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/16 B 1115.

*Fait à Pointe-Noire,  
 le 10 Janvier 2018.*

*Pour avis.  
 -Maître G. Christian  
 YABBAT-LIBENGUE-*

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE  
 TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité- Travail- Progrès

**REPertoire n°049 du 30/01/2018**

**ORDONNANCE**

Nous, Magistrat Magistrat, Juge commissaire de la liquidation des biens de la société Richesse Taylor, sise au n°23, Avenue Prosper GANDZION, Centre-ville, Brazzaville;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés;  
 Vu l'état de répartition dressé par le syndic et s'élevant à la somme de 39.075.000 F. CFA;

Vu les dispositions des articles 164, 165, et 167 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif;

Attendu qu'il résulte des pièces en annexe, qu'à la suite de diverses transactions entreprises par le syndic découlant de la cession d'une partie des engins répertoriés, les recettes s'élèvent à la somme totale de francs CFA 185.000.000;

Que de cette somme, il a été déduit des frais et dépens de la liquidation, notamment les honoraires du syndic, des Avocats, Huissiers, Experts, gardiens, les créances salariales, les frais de justice, les loyers, l'achat du carburant et huiles des engins nécessités par leur rodage, leur réparation et leur entretien, les frais liés à leur réparation, les frais de missions des mécaniciens aux différents sites où furent abandonnés ces engins, notamment à Madingou, à Oyo, à MALOUKOU-Tréchet, à l'Ile MBAMOU, pour un reste de 39.075.000 F. CFA;

Attendu que ce bonus de liquidation à repartir entre les créanciers est largement inférieur au montant du passif chiffré à la somme totale de deux milliards quatre cent quatre-vingt-trois millions six cent quatre six mille cinq cent trente-trois (2.483.686.533) francs CFA;

Que dans ces circonstances, et conformément aux

textes susvisés, seuls les créanciers de premier ordre pourront être désintéressés, notamment la Banque Espirito Santo du Congo, en sigle BESCO dont la créance se chiffre à la somme de 1.317.215.506 francs CFA; la C.F.A.O. grâce à sa créance nantie de 143.734.323 francs CFA; et Madame SACKO PENDAH dont la créance se chiffre à la somme de 14.000.000 francs CFA admise pour des raisons hautement sociales;

Attendu en revanche, que la BESCO détient dans ses livres un dépôt à terme dit "compte séquestre" de francs CFA 54.828.405 en faveur de la société Richesse Taylor; Que ce montant viendra en imputation en règlement partiel de sa créance;

Qu'il en sera de même pour la société H.S.I.E.T qui a distrait deux engins d'une valeur de 36.000.000 F. CFA appartenant à la société Richesse Taylor dont elle sera imputée en règlement partiel de sa créance de 77.500.000 francs CFA ramenée de ce fait à la somme de 41.500.000 F. CFA;

Qu'en définitive, et pour des raisons bien évidentes, la somme de 39.075.000 F. CFA disponible dans le compte du syndic sera répartie entre les créanciers ainsi qu'il dit dans le dispositif ci-après :

**EN CONSEQUENCE.**

Ordonnons la répartition par le syndic de la somme de 39.075.000 F. CFA entre les trois (3) créanciers sus-désignés;

-BESCO.....20.000.000 francs CFA en espèce ou par chèque en plus du compte séquestre de 54.828.405 francs; le tout venant en déduction de sa

créance totale ramenée à la somme de 1.272.387.101 F. CFA ;

- C.F.A.O.:..... 14.000.000 francs CFA (solde restant dû 129.734.323 Francs CFA);

- Madame SACKO PENDAH.....5.000.000 francs CFA (solde restant dû 9.000.000 F. CFA);

Disons que la créance de la société H.S.I.E.T, arrêtée au départ à la somme de 77.500.000 F. CFA, est ramenée à la somme de 41.500.000 F. CFA en déduction du prix de vente de deux engins distraits;

Disons ensuite que le syndic devra, dès à présent, adresser à chacun des trois (3) créanciers admis, en règlement de son dividende, un chèque à son ordre tiré sur le compte de la liquidation ouvert spécialement à cet effet;

Disons, en outre, que dans les trois (3) jours à dater de la signature de la présente ordonnance, il sera procédé à son insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales pour aviser les créanciers des opérations de répartition ordonnées;

Disons enfin qu'au cas où un créancier ne serait pas atteint par l'avis de répartition et le chèque correspondant, il nous en sera référé par le syndic;

*Fait à Brazzaville, le 30 janvier 2018*

**Edlin Jubelor AYESA VENDZE  
 Magistrat**

**LE JUGE COMMISSAIRE**



ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056